

RAPPORT ANNUEL

2021



Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec



Table des matières

04	Mot du président du conseil d'administration
06	Mot du PDG
08	Faits saillants FAIRE DEMAIN
12	Économie du Québec en 2021
20	Tout le monde parle des changements climatiques
24	Tout le monde aime la forêt
28	Direction Foresterie et Approvisionnement
34	Direction Économie et Marchés
38	Direction Énergie et Environnement
44	Direction Qualité des produits
50	Direction Communications
54	Une forêt de possibilités de précieux apprentissages
58	Cecobois
62	FAIRE DEMAIN C'est aussi contribuer au comportement responsable de nos membres
68	Gouvernance et structure organisationnelle
70	Membres Réguliers et Associés
74	Équipe CIFQ 2021

Mot du président du conseil d'administration



FAIRE DEMAIN

Encore une fois cette année, c'est avec beaucoup de fierté que l'équipe du CIFQ vous présente son rapport annuel pour 2021.

Pour se faire un bel avenir, il faut le préparer aujourd'hui par nos actions. Prévisibilité, planification, logistique et possibilité de croissance sont aujourd'hui les mots-clés de la préparation de notre demain. Bien que 2021 ait été une année où le COVID-19 ainsi que la rareté de la main-d'œuvre ont mis à rude épreuve nos travailleurs et gestionnaires, la demande pour les produits forestiers est demeurée forte et la production de nos industries, solide.

Les territoires forestiers font de plus en plus l'objet de revendications de la part de différents groupes, ce qui a pour effet de mettre sous pression la prévisibilité dont nous avons besoin afin de répondre aux besoins des Québécois et des Québécoises et des demandeurs du reste du continent. L'accès au 4M de m³ non récoltés (disponibles à la possibilité forestière), le 300% ou les 3 années de récoltes planifiées et harmonisées, les actions musclées contre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et en reboisement, sont des moyens qui doivent rapidement se déployer afin de permettre à nos usines de profiter de façon optimale de la conjoncture des marchés tout en maximisant les retombées socio-économiques dans nos communautés d'accueil.

En ce qui concerne le litige canado-américain, peu d'avancement cette année. L'administration Biden maintient sa position protectionniste sans se soucier réellement de son impact sur l'inflation et sur la construction résidentielle. Soyez assurés que le CIFQ est toujours aussi actif dans ce dossier, que ce soit par la protection des dépôts de ses membres et par des représentations auprès des différents gouvernements concernés, par le dépôt de nombreux documents légaux ou encore par la rencontre d'élus. Dans ce dossier, il faut également réaliser que pour commercer il faut un réseau logistique robuste et fiable. Cette dernière année aura fait ressortir la relative fragilité des secteurs routier et ferroviaire, soit par manque de main-d'œuvre ou par des carences profondes en disponibilité de wagons. Le CIFQ se mobilise sur cet enjeu et multiplie les rencontres afin d'en arriver à une solution structurante pour l'industrie et pour l'économie du Québec.

Parlant de notre permanence, une chose certaine est son rayonnement sur la place publique avec un nombre important de mémoires déposés, de participations à des consultations gouvernementales, de projets réalisés ou de fiches techniques sur la construction en bois. Notre équipe des communications a également su adéquatement recadrer bon nombre de discussions sur la place publique en présentant les pratiques et la réalité vécue dans la forêt, dans les usines, ou encore en expliquant les forces en présence qui ont influé sur le point d'équilibre entre l'offre et la demande. La campagne du Collectif pour une forêt durable a, elle aussi, alimenté la discussion sociale sur la forêt et les métiers reliés. C'est tant mieux, puisque notre industrie figure parmi les meilleurs outils dont dispose le Québec afin d'atteindre ses objectifs de lutte aux changements climatiques, en plus d'être la troisième en importance dans son économie.



Le travail réalisé par Jean-François Samray et son équipe a donné, encore cette année, d'excellents résultats. Le conseil d'administration prend soin de le supporter afin de lui permettre d'amener notre association vers de nouveaux sommets. En 2021, notre permanence s'est en partie renouvelée par l'arrivée de Louis Poliquin, Louis Germain, Sébastien Gagné, Marianne Brassard, Rosaline Larivière-Lajoie, Caroline Flaschner et Annie Roy. La compétence et le dynamisme de nos nouvelles ressources professionnelles ajoutent à la profondeur, à l'agilité et à l'excellence du CIFQ. En votre nom, je les remercie chaudement pour leur travail et leur support à nos entreprises durant cette année hors du commun. Une mention toute spéciale va également aux membres du conseil d'administration et des groupes de travail. La somme de toutes ces expertises et de ces expériences contribue à faire du CIFQ la voix incontournable de l'industrie forestière au Québec. Merci à toutes et tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain Martel'. The signature is stylized and cursive, with a large 'M' at the end.

Sylvain Martel

Président
Conseil de l'industrie forestière du Québec

Mot du PDG

FAIRE DEMAIN



Chers membres,

Au nom de la permanence du CIFQ, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel des actions posées par votre association au cours de l'année 2021. Sa lecture vous permettra de constater le travail accompli par l'équipe de professionnels dédiée à la réalisation de la mission du CIFQ et à l'atteinte des objectifs fixés par le conseil d'administration.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe ainsi que nos consultants pour le travail accompli. Leurs apports, combiné à celui de nos nombreux et généreux bénévoles impliqués dans les comités/groupes de réflexion, enrichissent les positions et les expertises étoffées présentées par le CIFQ. C'est précisément cet apport qu'attendent les différents élus afin de les éclairer sur les différents dossiers complexes qu'ils et elles ont à gérer. Au cours de l'exercice financier, 23 mémoires et présentations en commissions ont été réalisés sur des enjeux concernant l'industrie forestière.

À ces actions s'ajoutent également les efforts déployés dans la défense de vos droits auprès du Congrès américain dans le 5^e contentieux sur le bois d'œuvre. Cet enjeu divisant les plus grands partenaires commerciaux de la planète a fait couler beaucoup d'encre sans pour autant avoir avancé significativement. Il n'en demeure pas moins que de très nombreuses actions administratives et légales ont été faites au nom des scieurs québécois afin de préserver les dépôts versés

à ce jour et de se garder toutes les portes ouvertes dans l'éventualité du début de la négociation entre les parties. Le CIFQ a également été présent sur la scène fédérale pour porter les recommandations et les attentes de l'industrie québécoise auprès des élus et des hauts fonctionnaires impliqués dans le dossier en plus de participer aux séances de travail convoquées par la ministre du Commerce international, l'honorable Mary Ng.

Les produits forestiers figurant sur la liste des biens essentiels réalisée par l'OMS et les différents gouvernements tant en Amérique du Nord que par le monde, le CIFQ s'est également fait un devoir d'agir comme courroie de transmission entre le gouvernement et l'industrie en matière de santé publique. Vous avez été fort nombreux à participer au sondage portant sur les mesures et les directives sanitaires mises en place en début d'année. Cette information nous a été d'une grande importance afin de répondre aux questions qui nous ont été adressées par les autorités sanitaires. Le sérieux et la rigueur des processus mis en place dans vos installations ont amené le gouvernement à reconduire les grandes responsabilités sanitaires qu'il nous confiait et la dérogation qu'il nous a accordée lors du reconfinement. La situation sanitaire dans l'industrie a démontré que nous étions collectivement dignes de cette confiance. Bravo à toutes et à tous pour votre gestion de la situation.



L'industrie forestière a également été régulièrement à l'avant-scène de l'actualité sur des sujets nombreux et variés. Prix du bois, disponibilité des matériaux, conflit du bois d'œuvre, relations avec les propriétaires de forêts privées ou les acériculteurs, prévisibilité, harmonisation, aires protégées, utilisation du bois dans la construction, captation de carbone et cohabitation avec le caribou sont autant de dossiers pour lesquels le CIFQ a été invité à dialoguer avec les médias. Il s'agit d'une bonne nouvelle qui démontre l'accroissement de l'intérêt des journalistes et de leur public par rapport aux opinions et aux positions de l'industrie forestière sur les enjeux de l'heure.

C'est un honneur de travailler aux côtés de passionnés comme vous et l'équipe de professionnels CIFQ. Communiquer les remarquables réalisations de la troisième industrie en importance au Québec s'avère un privilège que je savoure quotidiennement. Ces efforts apportent des réalisations qui permettent de façonner un avenir progressivement plus prévisible. Un avenir où l'on reconnaîtra à sa pleine valeur la contribution que peut et doit, selon le GIEC, apporter l'industrie forestière au développement durable de la société québécoise. Ensemble, nous façonnons l'avenir, nous sommes à l'œuvre pour faire demain!

Jean-François Samray

Président-directeur général
Conseil de l'industrie forestière du Québec

Faits saillants

FAIRE DEMAIN



Janvier

Formation des porte-paroles de la campagne **Une forêt de possibilités**, Emmanuel Bilodeau et Sarah-Jeanne Labrosse, avec la collaboration de quelques partenaires du Collectif pour une forêt durable, dont Louis Poliquin de Cecobois, Jean-François Côté du CIFQ, Jean Hamel de FPInnovations, Louis Morneau et Julie Langlois du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et Évelyne Thiffault de l'Université Laval.

Lettre au premier ministre du Québec concernant l'enjeu de l'offre et la demande du bois pour l'industrie de la construction.

Rencontre (1^{re} de 5 séances) du Chantier sur la compétitivité, ayant pour mandat de faire des recommandations sur la façon d'améliorer l'environnement d'affaires et la compétitivité de l'industrie forestière en forêt publique.

Présentation d'un webinaire organisé par la Fédération de l'industrie manufacturière de la CSN dressant le portrait de la situation économique et des tendances anticipées dans le secteur forestier.



Février

Sondage interne sur l'état d'avancement des PRAN 2021-2022 face à la poursuite de la cible de planification couvrant 300% des besoins.

Prix d'excellence Cecobois 2021 a été diffusé en direct du Palais Montcalm de Québec, en présence du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour.

Demande au ministre des Finances, M. Éric Girard, dans le cadre des consultations prébudgétaires.

Rencontre (1^{re} de 3 séances) du comité mixte CIFQ-MFFP sur la gestion des volumes et opérationnelle concernant la mise en place d'un nouveau Programme de remboursement pour des coûts de chemins multiressources (PRCCM), applicable à compter de 2021-2022.

Présentation de la 1^{re} séance de l'édition 2021 de l'Assemblée d'information des membres associés où il a été question de la mise à jour économique et perspective 2021 ainsi que du modèle d'évaluation de rentabilité d'une usine au Québec.



Avril

Présentation ayant pour titre *Prix du bois d'œuvre: État de la situation et perspectives* lors d'un webinaire organisé par l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), concernant le prix élevé du bois d'œuvre.

Dépôt de commentaires présentés au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant le projet de loi 88: Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives.

Présentation d'une journée d'information organisée par le Cree-Québec Forest Board ayant pour titre *Marchés du Bois d'œuvre. Situation et Perspectives*.

Présentation de la 2^e séance de l'édition 2021 de l'Assemblée d'information des membres associés où il a été question de rendement matière, processus de valorisation des sous-produits et des pistes de valorisation des coproduits du sciage résineux.

Rencontre préparatoire du Chantier sur la compétitivité, en préparation au Forum stratégique gouvernement-industrie.



Mars

Dépôt de commentaires présentés à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) concernant le Projet de règlement sur les combustibles propres (PRCP).

Rencontre (1^{re} de 3 séances) de la Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse.

Rencontre (1^{re} de 4 séances) du Forum des partenaires de la Forêt privée concernant les incitatifs et les contraintes à l'aménagement de la forêt privée et avec la mobilisation des producteurs pour la mise en marché des volumes de bois.

Présentation d'un webinaire organisé avec le Fonds de solidarité FTQ sur l'État de la situation: Offre, demande et prix pour le bois d'œuvre.

Avril (suite)

Présentation et dépôt du mémoire

à la Commission des transports et de l'environnement portant sur le projet de loi n° 88 – Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives.

Participation aux présentations du Forestier en chef sur les résultats préliminaires et les déterminations des possibilités forestières 2023-2028. Des questions et des commentaires ont été transmis au Forestier en chef en regard des calculs de chaque région, ainsi que pour les calculs de la région de la Côte-Nord présentés en 2022.

Participation aux 1^{res} consultations publiques du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), concernant la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies.

Mai

Assemblée générale annuelle (AGA) des membres réguliers et des membres associés; les membres ont pu prendre connaissance du rapport annuel 2020 du CIFQ ainsi que du rapport financier vérifié du CIFQ au 31 décembre 2020.

Dépôt de commentaires présentés au Comité permanent des Ressources naturelles (RNNR) concernant l'industrie des carburants renouvelables et à faible teneur en carbone.

Dépôt de commentaires présentés au Comité permanent de l'industrie et de la technologie concernant le secteur de l'énergie propre et qui a permis de relater l'importance de l'industrie forestière dans la reprise économique de nos collectivités, mais aussi comme acteur clé dans la lutte contre les GES.

Dépôt d'un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du mandat d'enquête et d'audience publique portant sur l'état des lieux et de la gestion des résidus ultimes.

Présentation ayant pour titre *Perspectives sectorielles pour le marché nord-américain* lors du Grand rendez-vous Bois organisé par Signature Bois-Laurentides.

Juin

Rencontre (1^{re} de 2 séances) de la Table des partenaires de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone, pour l'année 2021.

Dépôt de commentaires présentés au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques intitulés *Commentaires généraux présentés au ministère de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques concernant les règles proposées et les mesures d'accompagnement dans le cadre de la révision du régime d'allocation gratuite des droits d'émission des émetteurs industriels 2024-2030*, ainsi que la mesure alternative au système de plafonnement et d'échange des droits d'émission (SPEDE).

Dépôt de commentaires présentés au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles concernant le projet de règlement sur l'intégration de contenu à faible intensité carbone dans l'essence et le carburant diesel.

Mai (suite)

Dépôt de commentaires présentés au Comité permanent des Ressources naturelles de la Chambre des communes sur l'utilisation du biocarburant à faible teneur en carbone.

Participation au 18^e atelier nord-américain sur le caribou, réunissant plus de 540 personnes en provenance de 10 pays. 130 conférences et affiches présentées sur 3 jours: avancement des connaissances, mesures de conservation et de rétablissement, approches novatrices de suivi des populations et pistes de solutions favorisant une cohabitation harmonieuse avec les populations de caribous et de rennes.

Séance extraordinaire du comité Forêt publique sur proposition du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, visant à faire autoriser pour 2021-2022 la récolte de 4 Mm³ additionnels de SEPM (et les volumes associés des essences compagnes).

Présentation à la 4^e conférence annuelle du Forum des communautés forestières de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Juillet

Dépôt de commentaires présentés à la Société du Plan Nord, pour que soient maintenues les affectations des superficies à la production de bois afin de maintenir les possibilités forestières. Les unités d'aménagement touchées par le territoire nordique (nord du 49^e parallèle) représentent approximativement 50 % des possibilités forestières et des approvisionnements de source publique pour l'ensemble de l'industrie québécoise.

Participation à une séance de travail du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes portant sur l'industrie des carburants renouvelables et à faible empreinte carbone et les enjeux entourant son développement.

Août

Tournage des publicités **10 très bonnes raisons de choisir la forêt** avec l'ambassadrice Sarah-Jeanne Labrosse sur un site de récolte appartenant à Solifor, en compagnie du Groupement forestier Chaudière et chez Charpentes Montmorency à Saint-Raymond.

Lancement d'un bulletin hebdomadaire *Énergie & Environnement* présentant les principales nouvelles environnementales de l'industrie forestière.

Création d'une coalition d'industriels forestiers (membres et non-membres du CIFQ), qui consomment des volumes de feuillus durs en terres publiques, pour conserver le maximum d'érablières à vocation de production de bois, faisant contrepoids aux demandes de conversion des érablières à l'acériculture par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ).

Rencontre (1^{re} de 2 séances) avec l'Association nationale des camionneurs artisans inc. (ANCAI) pour discuter d'enjeux communs liés au transport du bois rond: primes d'assurance des camionneurs, enjeux de relève et de formation, tolérance de surcharge, taxe sur le carburant et contrat type expéditeur-camionneur.

Septembre

Formation terrain et tournage avec le porte-parole de la campagne **Une forêt de possibilités**, Emmanuel Bilodeau: un site de récolte appartenant à Solifor en compagnie du Groupement forestier Chaudière, Scierie Lemay, Plancher PG, Airex Énergie, Kruger Trois-Rivières et Kruger Recyclage.

Participation à une consultation sur les GES en collaboration avec FPIInnovations.

Dépôt d'un mémoire conjoint avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) et Groupements forestiers Québec (GFQ) au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, concernant le règlement relatif aux projets de boisement et de reboisement sur des terres du domaine privé admissibles à la délivrance de crédits compensatoires. Participation éventuelle à 4 séances d'analyse pour bonifier le projet de Règlement.

Dépôt de recommandations à la préconsultation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et de la Société du Plan Nord (SPN) sur les mécanismes de désignation des territoires de conservation nordiques (TCN).

Rencontre avec les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et Bureau de Mises en Marché des Bois (BMMB) concernant le déploiement de la Stratégie nationale de production de bois; des stratégies régionales de production de bois (printemps 2022) et de la consultation publique sur les prochains plans tactiques (PAFIT) prévus à l'automne 2022. Une relance a également été adressée au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, le 15 février 2022.

En chiffres

15 dépôts de mémoire et de commentaires aux gouvernements

8 participations aux consultations gouvernementales et commissions parlementaires

+30 de présentations officielles auprès de nos parties prenantes

Octobre

Lettre au sous-ministre associé pour le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Dominique Deschênes, concernant le projet de règlement sur l'intégration de contenu à faible intensité carbone dans l'essence et le carburant diesel.

Présentation lors du Rendez-vous Biomasse 2021 tenu à Carleton-sur-Mer, ayant pour titre *Bioéconomie et foresterie : une combinaison gagnante pour réduire les GES et développer le Québec*. Présentations disponibles sur la chaîne YouTube du Pôle des technologies propres.

Présentation de L'état du marché et les récents développements lors d'une conférence qui se tenait à Expos Contech à Québec.

Novembre

Lettre au premier ministre du Québec sur la position actuelle du CIFQ dans le cadre du litige sur le bois d'œuvre.

Renouvellement de l'entente avec la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval pour la période 2022-2027.

Participation à la Table stratégique provinciale sur l'acériculture, regroupant le MFFP, le MAPAQ, les PPAQ et dorénavant le CIFQ.

Participation au Congrès du 100^e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Renouvellement de la contribution financière du CIFQ à la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval pour la période 2022-2027.

Rencontre avec le représentant ministériel du gouvernement de l'Ontario, M. Tom Harris, concernant le Programme de financement de la voirie forestière.

Présentation lors de Perspectives 2021 devant les Manufacturiers de structures en bois du Québec (MSBQ).

Décembre

Participation du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charrette, et du ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, lors de l'événement Perspectives 2021 organisé en présentiel à l'Hôtel Pure à Québec.

Participation à une séance de l'Assemblée des partenaires Société du Plan Nord pour prendre connaissance des fondements du prochain Plan de développement durable de la SPN mis de l'avant par le CIFQ lors de la consultation des parties tenues à l'été 2021.

Dépôt de commentaires présentés au Secrétaire de la Commission des transports et de l'environnement sur le projet de Loi n° 102 : Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du Plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission.

Dépôt d'un mémoire sur le règlement sur la méthode d'évaluation de la redevance annuelle, et méthode et fréquence d'évaluation de la valeur marchande des bois sur pied achetés par les bénéficiaires en application de leur garantie d'approvisionnement.

Participation à deux réunions du comité de suivi technique sur la Gouvernance de la contribution du secteur forestier à la lutte contre les changements climatiques.

Dépôt du document Bilan de la campagne « Une forêt de possibilités 2017-2021 ».

Dépôt d'un mémoire au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, concernant la Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques.

Participation aux 2^{es} consultations publiques du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), concernant la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies et dépôt d'un mémoire en janvier 2022.

Économie du Québec **en 2021**



L'économie du Québec en 2021

Après une année 2020 difficile ayant entraîné un recul de 5,5% du Produit intérieur brut (PIB), l'économie du Québec a su se redresser de façon impressionnante avec une croissance de plus de 6,3% en 2021. En décembre, l'emploi dépassait même son niveau pré-pandémique. La performance économique québécoise surpasse celle de l'ensemble des autres provinces canadiennes¹.

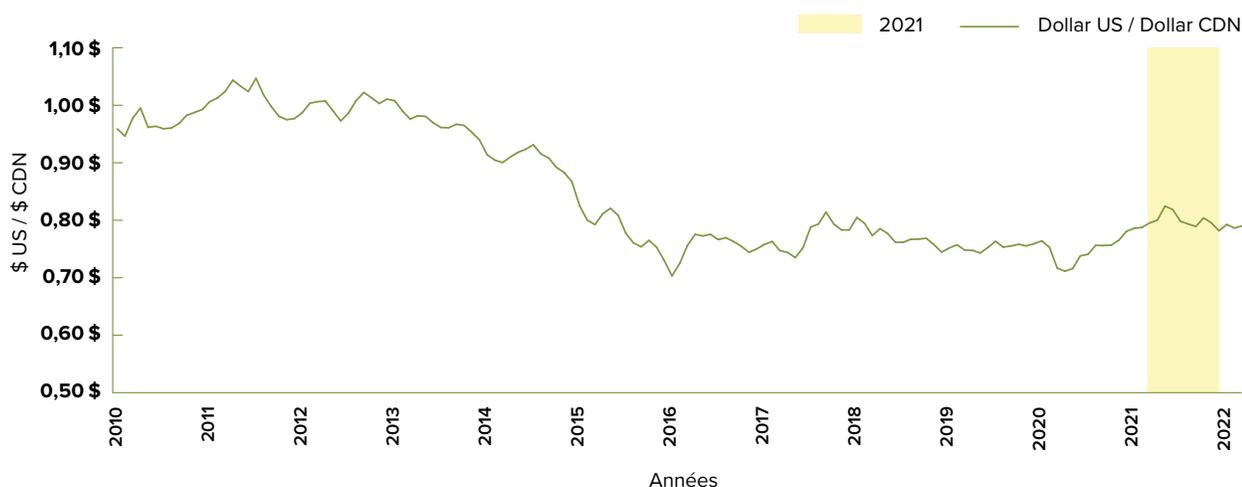
Bien que l'on s'attende à ce que les prochaines années présentent des taux de croissance solides, l'économie du Québec enregistre tout de même un déficit budgétaire d'environ 6,5 milliards de dollars en 2022-23. Plus que jamais, la contribution à l'enrichissement collectif des grands groupes industriels comme le secteur forestier s'avère nécessaire pour assurer à l'État la marge de manœuvre financière qui prévalait avant la pandémie et le retour à l'équilibre budgétaire prévu pour 2027-2028.

Évolution du dollar canadien

En 2021, le dollar canadien a poursuivi la remontée qu'il avait entreprise immédiatement après le déclenchement de la pandémie. Cette force relative du huard par rapport à la devise américaine s'achevait toutefois au mois de juin 2021 après un gain de plus de 0.10 \$US en 12 mois. Il s'agissait de la plus forte augmentation sur 12 mois enregistrée depuis 2010 alors que les deux devises s'échangeaient à parité. Le dollar devait toutefois revenir sous la barre des 0.80 \$US en juillet et terminer l'année avec une moyenne de 0.7978 \$US, son plus haut niveau depuis 2014.

Les économistes s'entendent généralement pour imputer les variations du dollar canadien à celles du prix du baril de pétrole et 2021 n'y a pas fait exception. Celui-ci s'établissait à moins de 17 \$US en avril 2020 pour remonter au-dessus de 71 \$US en juin 2021². Ces doubles hausses (pétrole et dollar canadien) font à la fois augmenter les coûts des entreprises exportatrices et diminuer leurs marges de profit.

1. Dollar US / dollar CDN



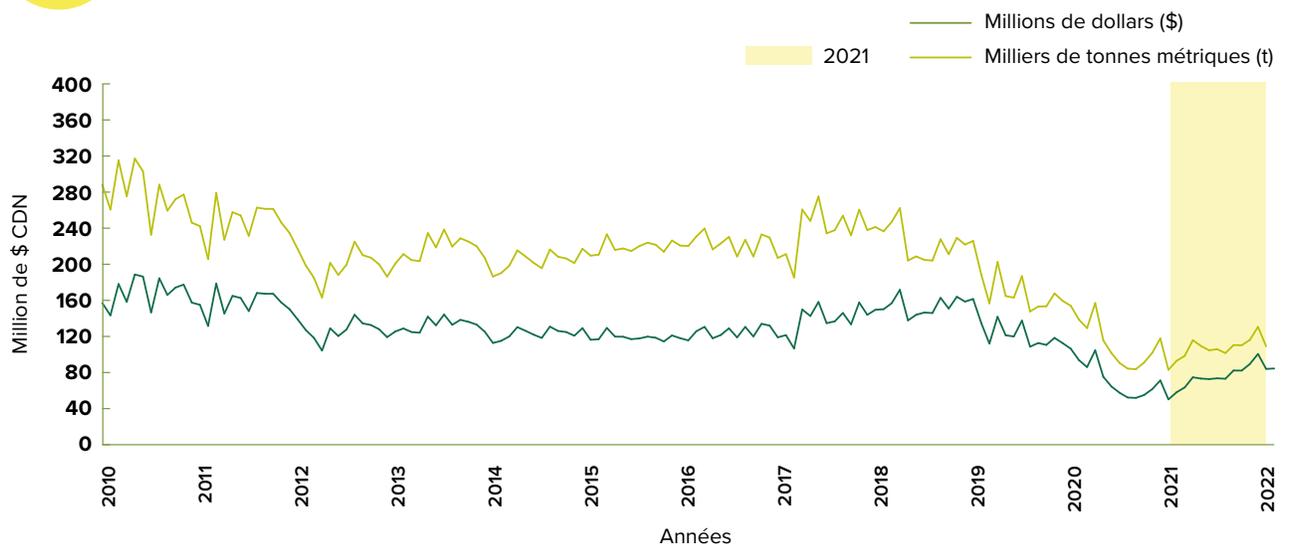
Source : Banque du Canada

- 1 Gouvernement du Québec. Ministère des Finances. Budget 2022-2023. Plan budgétaire
- 2 U.S. Energy Information Administration. [Cushing, OK WTI Spot Price FOB \(Dollars per Barrel\) \(eia.gov\)](https://www.eia.gov)

Le papier journal

L'industrie québécoise du papier journal a pu bénéficier d'une certaine stabilité dans la décennie 2010-2019, autant au niveau des ventes que des volumes livrés. Le déclin de la demande, observé depuis plusieurs années, a toutefois rattrapé les usines québécoises qui ont dû diminuer leurs volumes livrés. La pandémie a accéléré la chute des livraisons qui atteignaient, en 2020, leurs plus bas niveaux historiques.

2. Livraisons mensuelles des usines québécoises de papier journal



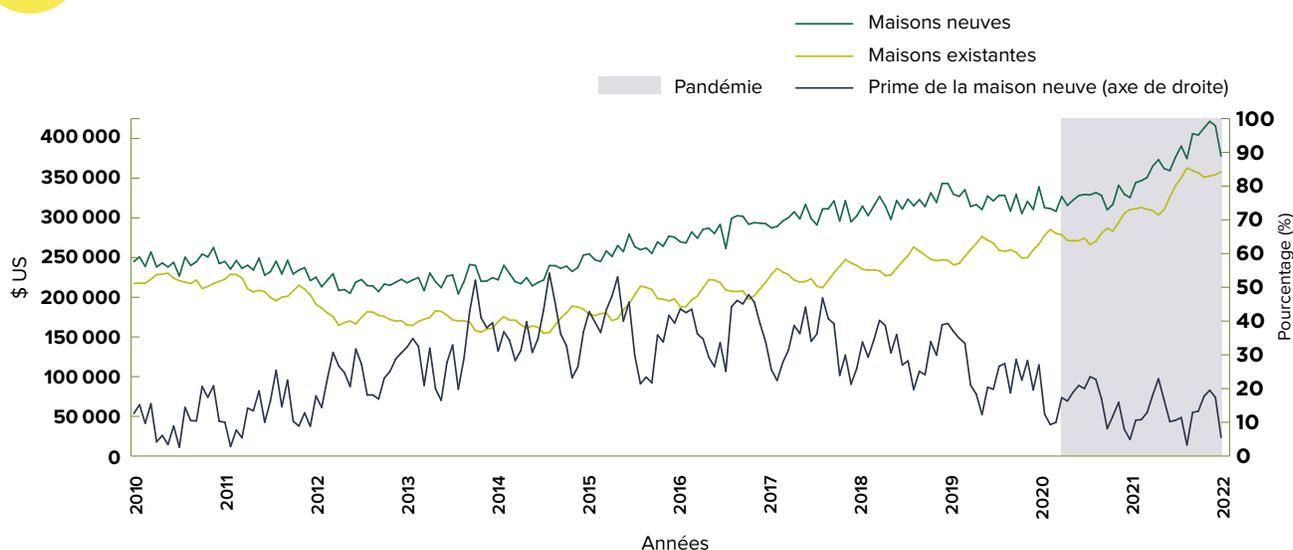
Source: StatCan, MFFP

En 2021, les usines du Québec ont réussi à reprendre, en partie, les parts de marchés disparues dans les premiers mois de la pandémie. On peut constater qu'en 2021, les livraisons en valeur (ligne bleue) ont augmenté plus rapidement que celles exprimées en volume (ligne jaune). Ces derniers demeurent encore sous leurs niveaux pré-pandémiques alors que les ventes, stimulées par une augmentation de prix, reprennent leur rythme. Cette situation découle de la structure industrielle du papier journal qui permet aux usines d'arrimer la production à la demande mondiale.

Les produits structurels

Pour une deuxième année consécutive, les produits destinés à la construction et à la rénovation ont connu une année exceptionnelle dépassant même les sommets historiques de 2020. Si la pandémie a créé de nouvelles habitudes comme le télétravail, elle a aussi fait ressortir les retards importants dans la construction résidentielle aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada. Différentes études indiquent que la génération dite des « milléniaux » affiche une présence très agressive sur le marché immobilier, non seulement pour les résidences principales, mais aussi pour les résidences secondaires tels les chalets. Le prix des maisons existantes (ligne vert pâle) a monté plus rapidement que celui des maisons neuves (ligne vert foncé), de sorte que la « prime à la maison neuve » (ligne bleue) repassait sous la barre des 10% pour la première fois depuis plus de 15 ans. Sous-jacent à cette augmentation de prix, le nombre de maisons existantes à vendre enregistré, en 2021, de bas records. Le vieillissement du parc immobilier conjugué à l'augmentation du prix des résidences entraîne par ailleurs les dépenses en rénovation à des niveaux jamais atteints.

3. Prix de vente médian aux États-Unis et prime à la maison neuve



Source : US Census Bureau et National Association of Realtors

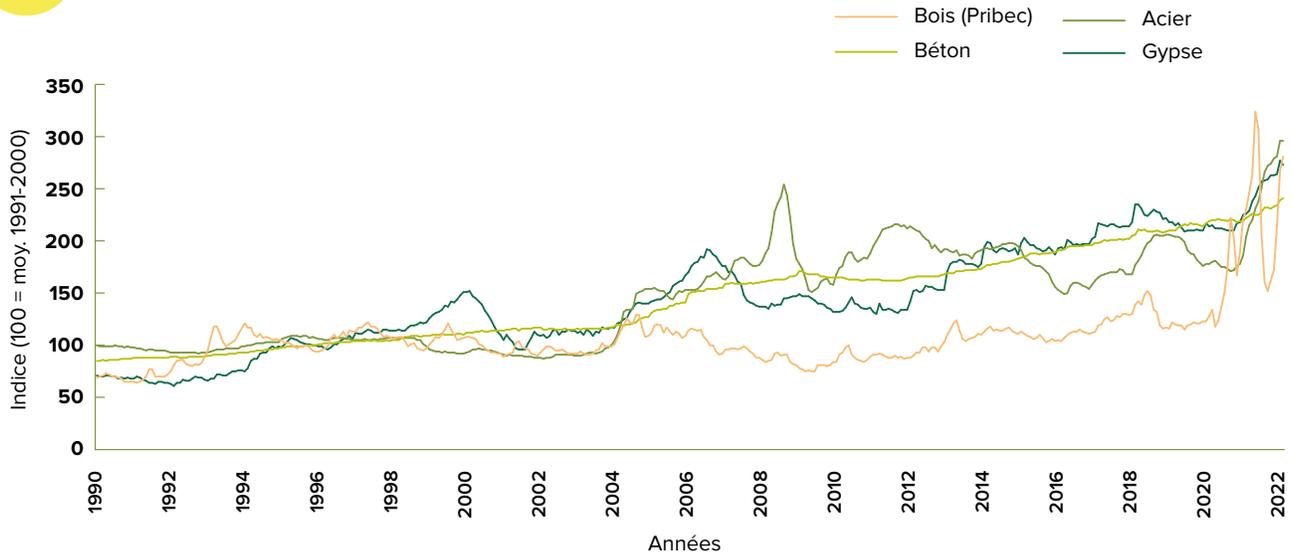
En y ajoutant un revenu disponible élevé découlant des interventions massives des gouvernements ainsi que des taux hypothécaires historiquement bas, on ne peut se surprendre d'observer une effervescence dans le marché de la construction et ce, autant aux États-Unis qu'au Canada.

Les différents médias ont fait grand écho de l'augmentation spectaculaire du prix du bois d'œuvre. Il convient ici de mettre certaines réalités en perspective et d'observer le comportement du prix de différents matériaux de construction sur une longue période. En entrant dans la décennie 2000-2009, les matériaux de construction ont tous affiché des hausses soutenues de prix... sauf

le bois d'œuvre. On impute généralement cette situation à l'épidémie de dendroctone du pin de la Colombie-Britannique. La province de l'ouest a, de 2004 à 2018, produit à un rythme non justifié par la demande en bois d'œuvre. Ce surplus d'offres a entraîné un déséquilibre et maintenu les prix du bois d'œuvre à un niveau artificiellement bas.

La fin de l'épidémie a coïncidé avec la reprise de la demande pour le bois d'œuvre. Résultat : on observe des prix à la hausse mais qui ne font que rattraper les retards accumulés et ramener le bois d'œuvre au niveau des autres matériaux de construction.

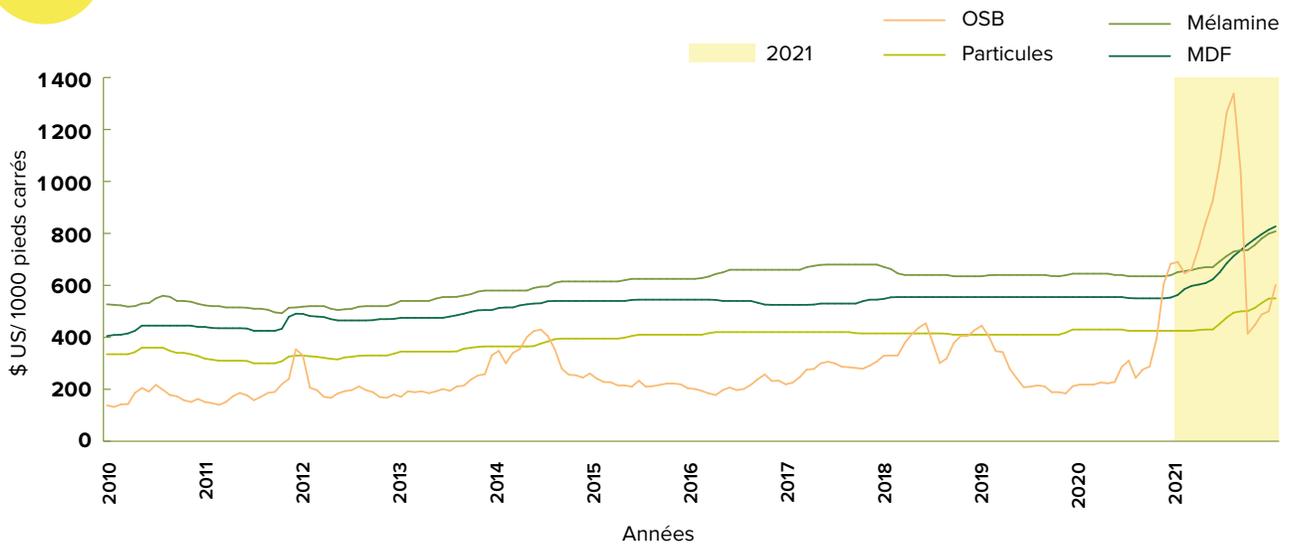
4. Évolution des indices de prix de différents matériaux



Les panneaux structuraux (OSB) ont également suivi la tendance du bois d'œuvre en fracassant leur propre record de 2020. Tous les produits structuraux ont toutefois connu une deuxième moitié de 2021 moins reluisante, effaçant pratiquement tous les gains de 2020 et de 2021. En fait, les marchés ont réduit, en trois mois, les gains acquis au courant des quatorze derniers mois.

L'année 2021 demeure aussi une année exceptionnelle pour les marchés des panneaux non structuraux, caractérisés par une très grande stabilité des prix. On peut observer que les panneaux particules, mélamine et MDF ont enregistré des hausses importantes et fermes, tout au long de l'année.

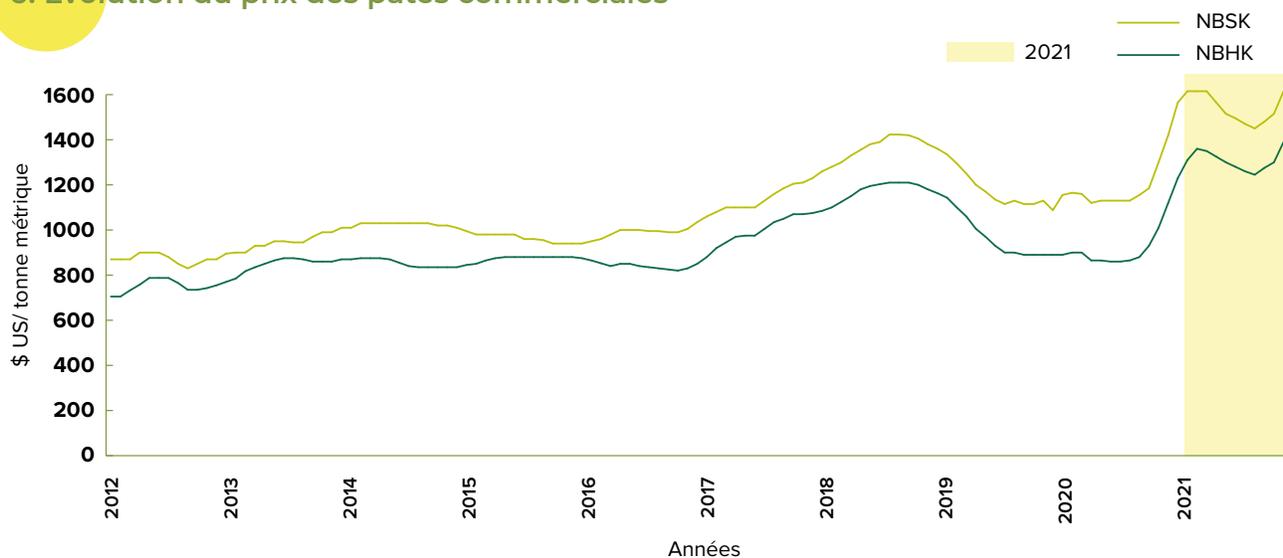
5. Évolution du prix des panneaux



Les pâtes commerciales

Après une année 2019 plutôt difficile lui ayant fait perdre environ 25% de sa valeur, le marché des pâtes commerciales feuillues et résineuses avait observé une grande stabilité en 2020, soit l'année du déclenchement de la pandémie. L'année 2021 lui a toutefois permis non seulement de reprendre le terrain perdu mais aussi d'atteindre des sommets historiques de plus de 1 600 \$US/tonne métrique pour la NBSK (résineux) et de plus de 1 350 \$US/tonne métrique pour le NBHK (feuillu). L'année se termine avec un léger repli pour les deux types de pâtes.

6. Évolution du prix des pâtes commerciales

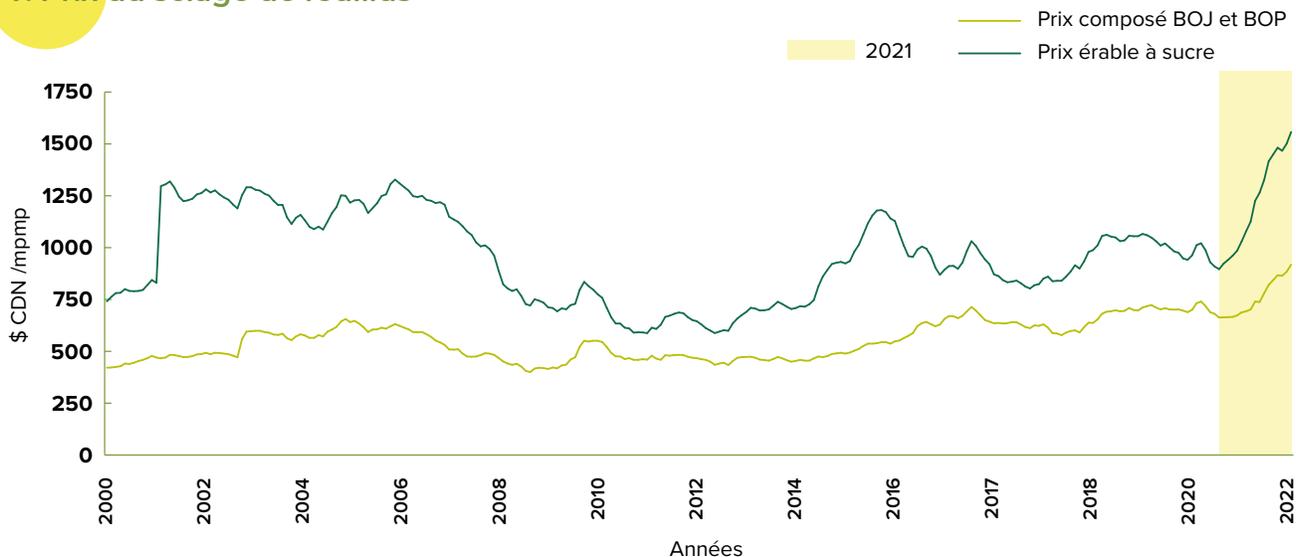


Source : MFFP

Les produits de sciage feuillu

Marqués par une demande relativement stable en 2020 découlant de l'incertitude occasionnée par la pandémie, les produits de sciage feuillu ont bénéficié de hausses de prix importantes en 2021. Entraînée par la forte activité de construction, la demande pour le bois d'œuvre feuillu a bondi, entraînant des hausses de prix pour les bouleaux (BOJ et BOP) d'environ 40%, et de 60% pour l'érable, atteignant ainsi des sommets historiques.

7. Prix du sciage de feuillus



Source : Hardwood Market Review/MFFP



Retombées économiques 2021

Étude sur les retombées économiques de l'industrie québécoise du bois en 2021 de PriceWaterHouseCoopers (PwC)



Revenu total découlant des activités des entreprises

27 G \$



Emplois directs, indirects et induits

Près de **130 000**



Exportations totales

12 G \$



Revenus d'emploi directs, indirects et induits

7,5 G \$



Investissements dans les usines

de plus de **600 M \$**



Emplois directs bien rémunérés

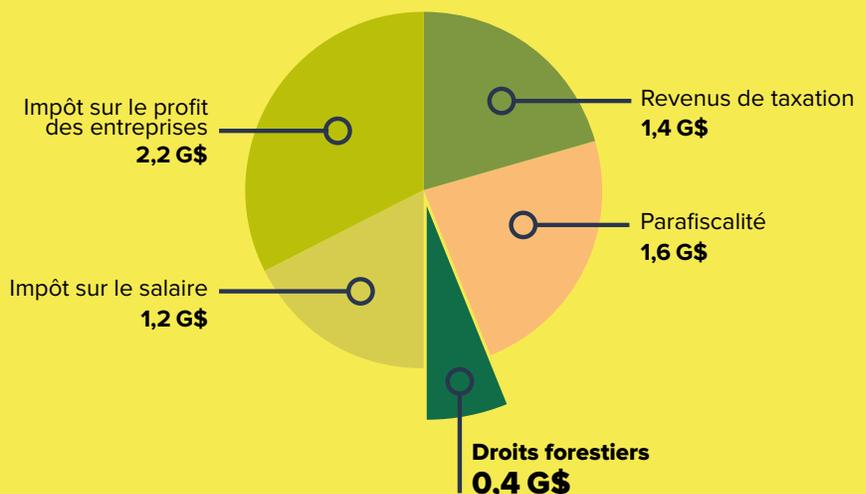
moyenne annuelle de **68 000 \$**

Une activité qui rapporte aux Québécois

Revenus pour l'État

6,8 G \$

L'équivalent de plus de 200 \$/m³



Tout le monde parle des
changements climatiques



Le GIEC, la forêt et les changements climatiques

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié en août 2021 le premier volet de leur 6^e rapport d'évaluation intitulé *Changement climatique 2021: les éléments scientifiques*¹ dont la publication s'achèvera en 2022.

Ce rapport présente les données scientifiques les plus à jour sur les changements climatiques observés sur la base de nombreuses analyses scientifiques indépendantes, d'études théoriques des processus climatiques et de simulations à l'aide de modèles climatiques.

Les grands constats du rapport sont les suivants :

- 1 L'influence humaine dans le réchauffement du climat est sans équivoque.
- 2 La température globale va continuer d'augmenter au moins jusqu'au milieu du siècle. Les seuils de réchauffement global de 1.5°C et 2°C seront dépassés pendant le 21^e siècle à moins de réductions drastiques des émissions de GES au cours des prochaines décennies.
- 3 Certains phénomènes déjà en cours – comme l'élévation du niveau de la mer – sont irréversibles sur des centaines ou des milliers d'années.
- 4 Avec des réductions fortes et soutenues de GES, la stabilisation des températures mondiales pourrait prendre 20 à 30 ans.

Les scénarios de réchauffement analysés dans ce rapport indiquent que les océans et les terres émergées deviendraient moins efficaces à ralentir l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère.

Le GIEC a été créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles, etc.

Depuis, le GIEC a publié cinq rapports d'évaluation et a entamé la publication du sixième cycle d'évaluation. Ainsi, en août 2021 le GIEC a publié un rapport intitulé *AR6 Climate Change 2021: The Physical Science Basis*. Trois autres rapports de ce 6^e cycle, dont le rapport-synthèse, seront publiés en 2022 ; l'un d'eux traitera des solutions pour réduire les émissions de GES.

En parallèle, le GIEC a aussi publié plusieurs autres rapports spéciaux et de méthodologie de déclaration des émissions de GES dans les inventaires nationaux. Les plus récents sont *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate* (septembre 2019), *Climate Change and Land* (août 2019), *Global Warning of 1.5* (octobre 2018) et *Refinement to the 2006 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventory* (mai 2019).

Le rôle de la forêt

Les rapports du GIEC publiés jusqu'ici ont plusieurs fois abordé le rôle de la forêt dans la lutte aux changements climatiques et font les constats suivants :

En 2007², le GIEC souligne les solutions d'atténuation des changements climatiques³ suivantes comme ayant un potentiel élevé : le boisement et le reboisement (augmentation des superficies forestières) et la diminution du déboisement (réduction de la perte de superficies forestières), l'aménagement et l'exploitation durables des forêts (gestion, récolte, régénération des superficies forestières aménagées, et production de produits forestiers ligneux), l'utilisation des produits du bois et de la biomasse forestière en substitution aux produits à forte intensité d'émission de GES.

1 *AR6 Climate Change 2021: The Physical Science Basis* (en anglais) <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/>

2 Rapport du groupe de travail sur la forêt et les changements climatiques, 2019. https://mffp.gouv.qc.ca/documents/forets/Rapport_final_GTFCC.pdf

3 Définition (GIEC, 2007) : Modification et substitution des techniques employées dans le but de réduire les ressources engagées et les émissions par unité de production. Bien que certaines politiques sociales, économiques et technologiques puissent contribuer à réduire les émissions, du point de vue du changement climatique, l'atténuation signifie la mise en œuvre de politiques destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer les puits.

En 2014, dans le rapport synthèse du 5^e Rapport d'évaluation⁴:

- 1 Les mesures d'atténuation présentant le meilleur rapport coût-efficacité en foresterie sont le boisement, la gestion durable des forêts et la réduction du déboisement avec une importance variable selon les régions du monde.
- 2 La bioénergie peut jouer un rôle crucial en faveur de l'atténuation selon la durabilité des pratiques et l'efficacité des systèmes bioénergétiques et doit s'appuyer sur une gestion durable des terres.

Dans un contexte comme celui du Québec et du Canada, il est raisonnable de conclure que les conditions favorables à une contribution positive des bioénergies sont rencontrées notamment pour les résidus forestiers.

En 2019, dans le rapport spécial *Changement climatique et terres émergées*⁵:

- 1 La gestion durable des forêts peut maintenir ou accroître les stocks de carbone forestiers et ce, entre autres, par le transfert du carbone dans les produits du bois.
- 2 Lorsque le carbone du bois est transféré dans les produits ligneux récoltés, ces derniers peuvent stocker du carbone sur le long terme.
- 3 Les produits du bois peuvent se substituer à des matériaux à forte intensité d'émissions, réduisant les émissions d'autres secteurs.
- 4 Une gestion durable des forêts visant la production de bois, de fibre, de biomasse, de ressources non ligneuses ou d'autres fonctions et de services écosystémiques, peut diminuer les émissions de GES et peut contribuer à l'adaptation.

En 2021, dans le rapport *Changement climatique 2021: les éléments scientifiques* du 6^e rapport d'évaluation⁶, le GIEC souligne que les effets positifs du biochar, lorsqu'ajouté au sol, sont aussi décrits comme pouvant améliorer le stock de carbone dans le sol et sa fertilité pour des décennies, voire des siècles. Il mentionne aussi que la gestion durable des forêts peut aider à gérer certaines des vulnérabilités identifiées (par exemple les sécheresses, feux, insectes). Dans certains cas, elle peut augmenter et maintenir les puits forestiers par la récolte, le transfert de carbone aux produits du bois et leur utilisation pour stocker le carbone et remplacer les matériaux de construction à forte intensité d'émission.

Dans la foulée du premier rapport de son 6^e cycle, publié en août 2021, le GIEC a rendu public le rapport du 2^e groupe de travail *Changement climatique 2022: impacts, adaptation et vulnérabilité*⁷ en février 2022 et le rapport du 3^e groupe de travail *Changement climatique 2022: atténuation et changement climatique*⁸ en avril 2022.

Les constats sont à la fois plus alarmants et encourageants⁹: « Sans une réduction immédiate et radicale des émissions dans tous les secteurs, il nous sera impossible de limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. » Dans tous les secteurs, nous disposons de solutions pour réduire au moins de moitié les émissions d'ici à 2030).

« À défaut d'actions, la température globale va continuer d'augmenter. Tant l'industrie des produits du bois, l'industrie papetière, la construction en bois que la foresterie, offrent des potentiels de réduction des émissions, notamment par le piégeage, le stockage du CO₂ ou encore la substitution. »

— Jean-François Samray,
Président-directeur général du CIFQ

4 AR5 Synthesis Report : Climate Change 2014 (en anglais) <https://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>

5 Climate Change and Land (en anglais) <https://www.ipcc.ch/srccl/>

6 AR6 Climate Change 2021 : The Physical Science Basis (en anglais) <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/>

7 Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability (en anglais) <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/>

8 Climate Change 2022 : Mitigation of Climate Change (en anglais) <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-3/>

9 Communiqué de presse du GIEC, 4 avril 2022 <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2022/04/IPCC-AR6-WG-III-PressRelease-French.pdf>



Tout le monde aime
la forêt



Tout le monde aime la forêt

Cet amour est toutefois à géométrie variable selon les attentes et les valeurs de celui ou de celle qui la regarde. Maude Flamand-Hubert écrit à ce propos : « Le dilemme qui se pose au forestier, soit de devoir composer avec des demandes sociales contradictoires à l'égard des forêts, entre une protection destinée à la récréation et une production intensive de la matière ligneuse¹. Claude Villeneuve (UQAC) ajoute quant à lui : « [...] les débats autour de l'exploitation forestière sont très souvent des débats où on ne s'obstine pas sur les vraies affaires en termes écologiques. On se bat plutôt sur des choses au niveau des valeurs et des préférences, et il faut les respecter, mais aussi au niveau des commodités [...] un dialogue est absolument nécessaire²[...] ».

Identifiés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comme étant des incontournables à la lutte au réchauffement climatique, la gestion durable des forêts et l'utilisation accrue du matériau bois (issus de ces forêts) en remplacement des matériaux plus intensifs en carbone, font partie intégrante des forces du Québec pour agir en ce sens. L'industrie forestière doit donc composer avec une demande accrue pour ses produits à une époque tout en contribuant à la préservation des forêts. Situation intenable ? Pas vraiment, car l'industrie développe de nouvelles façons de faire et propose de nouvelles initiatives aux gouvernements. Il faudra cependant des orientations claires et de la prévisibilité dans les approvisionnements afin de pouvoir aller de l'avant avec des investissements significatifs permettant de réaliser la quadrature du cercle. Gardons à l'esprit que ce dont l'industrie a besoin, ce sont des mètres cubes et non des kilomètres carrés.

C'est dans cet esprit que le CIFQ collabore quotidiennement avec les diverses parties prenantes externes à établir et à maintenir cet espace de dialogue pour permettre une meilleure acceptabilité sociale des enjeux liés à l'industrie, et à développer la voie de passage permettant l'avènement d'une sylviculture plus dynamique. Voici en revue quelques thèmes de l'année 2021.

Aires protégées

Le CIFQ s'est activé tout le mois de décembre afin de sensibiliser notre constellation de parties prenantes sur les propositions pouvant être déployées par l'industrie afin d'accroître la cohabitation entre les aires de protection et les aires de production. Les différentes communications adressées au MFFP ont permis d'y présenter notre vision et nos propositions. L'industrie est prête à composer avec l'ajout d'aires protégées dans la forêt dite récoltable, dans la mesure où on permet d'avoir des zones d'intensification de la production, communément appelées « une AIPL³ ».

→ Les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont choisi d'aller de l'avant avec des aires de production intensive.

En novembre 2021, dans le cadre de l'élaboration du calcul des possibilités forestières, le Forestier en chef a procédé au retrait de 1 550 km² pour la protection du caribou. Ces superficies sont exclues des activités d'aménagement forestier, mais n'ont pas encore le statut d'aire protégée. Selon les derniers calculs, 58% des superficies des unités d'aménagement sur terres publiques (24,5 Mha sur 42,5 Mha) supportent la production de bois à des fins d'approvisionnement des usines de transformation. Les exclusions représentent 42% du territoire. Il faut à présent poursuivre le travail puisque l'objectif de 30% pour 2030 est toujours sur la table, soit l'objectif fixé par la Convention sur la diversité biologique des Nations unies, à laquelle souscrit le Québec.

Le gouvernement du Québec a aussi élargi les outils de protection afin d'accélérer les processus de création d'aires protégées, en modifiant la Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel CONSIDÉRANT la valeur intrinsèque et le caractère unique des milieux naturels, des paysages, de la biodiversité et des autres

1 *La forêt québécoise, entre science et pouvoir politique*, Le Devoir, Maude Flamand-Hubert, professeure adjointe, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval, 19 octobre 2019

2 Exploitation forestière : un dialogue essentiel, *Informe affaires.com*, Karine Boivin-Forcier, 1^{er} mai 2022.

3 Une aire d'intensification de la production ligneuse (AIPL) est un territoire principalement destiné à la production [forestière] sur lequel les travaux sylvicoles ont pour but d'augmenter la valeur du volume de bois récolté et la productivité.

éléments qui composent le patrimoine naturel du Québec, adoptée en février 2021. À l’instar d’une pratique largement répandue en Europe et aux États-Unis, l’implantation de différentes catégories d’aires protégées rendra possible une approche à géométrie variable allant de la réserve naturelle intégrale à une aire de protection de la récolte partielle et ponctuelle sur différentes sections.

Le CIFQ salue les travaux de Réseau de suivi de la biodiversité du Québec⁴ visant à conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes du *Plan de mise en œuvre 2021-2026 du Plan pour une économie verte 2030*, et l’implication de partenaires incontournables comme entre autres le CERFO et l’Université Laval.



Premières nations

→ Renouveau de la participation à la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone

Partenaire fondateur de la phase 1 – 2016-2021, de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone (CLEFA) de l’Université Laval, le CIFQ a renouvelé, à l’automne 2021, son engagement financier pour la période 2022-2027.

La contribution du CIFQ se voulait un investissement dans un rapprochement, une meilleure compréhension mutuelle et un dialogue approfondi entre les communautés autochtones et les entreprises de l’industrie forestière. Au cours des prochaines années, le CIFQ compte soutenir des projets en lien avec l’attraction, l’intégration et la rétention de la main-d’œuvre autochtone ainsi que le développement entrepreneurial au sein des communautés.

Recherche et développement

Par son implication sur différents comités, le CIFQ contribue au développement durable du territoire québécois, ainsi qu’au développement stratégique et cohérent de la recherche dans le secteur. Cette participation active permet de coconstruire des solutions pragmatiques, qui prennent en compte les avancées et les toutes dernières pratiques de l’industrie.

→ Participation aux consultations de la Société de Plan Nord

⁴ Réseau de suivi de la biodiversité du Québec vise à évaluer la capacité des milieux naturels et des communautés à faire face aux changements climatiques et à s’y adapter. Ce réseau est le fruit d’une collaboration entre le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Il est financé dans le cadre du *Plan pour une économie verte 2030*.

Reconnaissance des mesures existantes de conservation comme constituantes prioritaires des territoires de conservation nordiques (TCN) qui s’étend au nord du 49^e parallèle en vue de l’atteinte de la cible de 30% à dédier à la protection de l’environnement et à la sauvegarde de la biodiversité. Il apparaît que :

- les unités d’aménagement touchées par le territoire nordique (nord du 49^e parallèle) représentent approximativement 50% des possibilités forestières et des approvisionnements de source publique pour l’ensemble de l’industrie québécoise;
- le préambule et les articles 1, 2 et 3 de la Loi sur l’aménagement durable du territoire forestier (LADTF) malgré son caractère industriel, affirment que l’activité forestière repose sur un aménagement durable des forêts, contribuant à la conservation de la diversité biologique, au maintien et à l’amélioration de l’état et de la productivité des écosystèmes forestiers, à la conservation des sols et de l’eau, et au maintien de l’apport des écosystèmes forestiers aux grands cycles écologiques.

→ Participation au Comité d’évaluation des projets de recherche financés par le Fonds de recherche du Québec Nature et Technologies (FRQNT)

La participation du CIFQ au FRQNT assure la prise en compte de la promotion et de la diffusion des connaissances dans les domaines de la recherche liés aux sciences naturelles, dont la foresterie.

Acériculture sur terres publiques

Le CIFQ a été convié à joindre les travaux de la table de travail MFFP-Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPPAQ) dans l'élaboration d'un plan directeur et d'un plan d'action sur le développement de la filière acéricole en terre publique. Grandement intéressés, des membres et non-membres du CIFQ ont formé une coalition en novembre 2021 afin d'obtenir une plus grande prévisibilité en matière d'approvisionnement. Tout comme dans le secteur du sciage avec la forêt privée, le principe de la résidualité s'avère un élément central des travaux, des dizaines de millions d'entailles étant encore disponibles hors terres publiques. Afin de bien démontrer leur contribution dans leurs régions et à l'échelle du Québec, le groupe d'industriels a fait conduire une étude sur l'évaluation des retombées économiques de la récolte et de la transformation des bois de feuillus durs, sur la base des données de 2020. Les conclusions de celle-ci contribueront, sans l'ombre d'un doute, à l'identification d'un mode de cohabitation mutuellement adéquat.

- Participation à la Table stratégique provinciale sur le développement de l'acériculture ;
- Préparation d'un plan directeur et d'un plan d'action sur le développement de la filière acéricole ;
- Préparation d'une étude sur l'évaluation des retombées économiques de la récolte et de la transformation des bois de feuillus durs, sur la base des données de 2020.

Intégration du bois

Cohérent avec la publication de la *Stratégie nationale de production de bois*, le MFFP a publié au cours de l'année le *Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction* visant à assurer l'intégration optimale du bois dans les bâtiments.

- Le gouvernement mise notamment sur **Cecobois et son outil Gestimat pour démontrer et comptabiliser la réduction de l'empreinte carbone afin d'accroître la contribution de l'industrie des produits forestiers à l'économie du Québec.**

L'évolution de la demande sur les matériaux de construction

De concert avec l'Association de la Construction (ACQ) et l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT), le MEI et le MFFP, le CIFQ travaille au sein de deux comités visant à suivre l'évolution de la demande sur les matériaux de construction et sur la demande dans le secteur de la construction.

- Création d'un forum qui permet à l'industrie de former les représentants du secteur de la construction sur les variables fondamentales à l'origine du prix du bois en Amérique du Nord et des avenues disponibles pour viser un rééquilibrage progressif.



- 1 Alexis Caron, Opérateur de transporteur | BRM Dionne
- 2 Kim-Priscilla Plante, Superviseure de coupe forestière | COFOR, Boisaco
- 3 Étienne-Kevin Kenfack, Superviseur Forestier | Produits forestiers Résolu
- 4 Nadyre Beaulieu, Directrice foresterie – Forêt Côte-Nord | Produits forestiers Résolu
- 5 Anne-Marie Dubois, Professionnelle de recherche – Laboratoire de télédétection forestière etcoordonnatrice de la formation et du transfert technologique | CIRCERB
- 6 Benjamin Dufour, Directeur des opérations forestières et directeur général | COFOR, Boisaco

Direction

Foresterie et Approvisionnement



L'année 2021 a été une année de transition au sein de la Direction : en mai, Paul O'Dowd passe de la foresterie à la Direction Qualité des produits, et à la fin octobre, Caroline Flaschner joint les rangs du CIFQ à titre d'analyste principale en politiques et pratiques forestières.

Le CIFQ vise le maintien des niveaux d'approvisionnement sur terres publiques nécessaires :

- 1 Plus que jamais, la population, les groupes de pression, les associations industrielles et représentants des Premières Nations occupent l'espace médiatique soit : pour limiter les activités forestières industrielles ou pour réclamer des volumes de bois supplémentaires à bas prix.
- 2 à la vitalité des activités de ses membres ainsi que des municipalités qui les accueillent,
- 3 à la protection des emplois et à leurs généreuses retombées pour l'État,
- 4 à la production de bois d'œuvre pour les marchés du Québec et d'ailleurs,
- 5 à la lutte aux changements climatiques via une foresterie efficiente qui redynamise la captation de carbone par la forêt et via un usage accru du bois dans la construction, qui séquestre le carbone à long terme dans les produits du bois.

Révision des possibilités forestières par le Bureau du Forestier en chef (FEC)

C'est au cours de 2021 que le Forestier en chef (FEC) a procédé à la révision des calculs et à la détermination des possibilités forestières pour la période 2023-2028, pour la presque totalité des unités d'aménagement (UA) du domaine public (les UA de la Côte-Nord ont été traitées au printemps 2022). Le CIFQ a suivi chacune des présentations du FEC et à son invitation, a transmis ses questions et ses commentaires, auxquels ce dernier a répondu dans deux documents (1 et 2) publiés sur son site Internet.

Des enjeux majeurs relativement aux stratégies régionales de production de bois, aux aires protégées et à la protection de l'habitat du caribou forestier et du caribou montagnard n'ont pas encore été complètement intégrés dans tous les calculs de possibilité et pourraient encore venir affecter les niveaux de volumes attribuables lors de la révision des garanties d'approvisionnement pour la période 2023-2028. Ces incertitudes quant à la disponibilité des approvisionnements à moyen terme, influent sur la prévisibilité à moyen terme sur laquelle reposent d'importantes décisions d'affaires et d'investissements de l'industrie forestière.

Stratégie nationale de production de bois

Au lendemain de l'annonce de la Stratégie nationale de production de bois du MFFP, les attentes sont grandes pour que la mise en œuvre des stratégies régionales permette d'intensifier les travaux d'aménagement, afin de soutenir les possibilités forestières, voire les augmenter, dans un contexte où le territoire forestier public est sollicité pour d'autres usages qui excluraient la production ligneuse, notamment l'acériculture, les aires protégées, la protection additionnelle d'habitats fauniques, etc. Or, malgré des cibles stratégiques nationales en volumes de bois récolté aux horizons 2025, 2050 et 2080, les gestes concrets d'intensification de production ligneuse restent encore discrets. Selon le document de la Stratégie nationale de production de bois, il appert que les augmentations de récolte à court terme reposeront sur un développement accru des usages pour les volumes non attribués, dont les essences et qualités de bois sans preneurs. Pour ce faire, l'État devra coordonner ses stratégies et ses programmes de développement industriel pour favoriser cet essor.

À plusieurs reprises le CIFQ a interpellé le MFFP sur cette ambitieuse stratégie, dont les cibles régionales et les moyens n'ont pas été clairement partagés, alors que d'autres parties prenantes appréhendent déjà un accroissement de l'empreinte de l'industrie sur le territoire public.

« Malgré un régime forestier centré sur une gestion intégrée des ressources et du territoire, la légitimité d'intervenir en forêt publique est de plus en plus fonction de l'acceptabilité sociale »

— Jean-François Samray,
Président-directeur général du CIFQ

Comités MFFP-CIFQ et Révision ciblée du régime forestier

Au cours de 2021, les activités des comités mixtes MFFP-CIFQ ont été largement guidées par les engagements du MFFP à mettre en place quelque 26 mesures découlant de la révision ciblée du régime forestier: «Pour favoriser la compétitivité des entreprises du secteur forestier».

Moins de processus, plus de résultats

Rappelons que les principales demandes formulées par le CIFQ en 2020 nécessitaient des modifications au cadre légal de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF); le MFFP ne s'est engagé qu'à travailler à des mesures réglementaires et administratives à sa portée. Un [tableau-synthèse](#) produit par le MFFP au terme de l'année 2021-2022 décrit l'état d'avancement de ces travaux.

En matière d'optimisation des processus de planification, l'objectif de constituer et de maintenir une réserve annuelle de secteurs de récolte équivalant à trois années en volumes de bois pour les détenteurs de droits forestiers reste un défi complexe, en respect des contraintes d'harmonisation, de prescription, d'équilibre et d'organisation. L'enjeu de prévisibilité à court terme demeure présent presque partout, tant pour les garanties d'approvisionnement que pour les bois octroyés au BMMB pour les ventes aux enchères.

Le bilan des rencontres 2021-2022 des quatre comités mixtes de travail auxquels le CIFQ et ses membres ont collaboré est sommairement résumé ici:

Comité technique sur la planification forestière

- Cinq rencontres ayant comme principaux thèmes:
 - › Simplification de l'autorisation de la programmation annuelle (PRAN);
 - › Instruction sur un délai maximum de récolte des secteurs d'intervention planifiés;
 - › Révision de l'entente de récolte;
 - › Révision de l'entente sur le partage des rôles et des responsabilités MFFP-CIFQ.

Comité technique sur la gestion des volumes et opérationnelle

- Trois rencontres centrées autour du déploiement du PRCCM (Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages);
- Travaux du MFFP sur les mesures 3.1.1 à 3.1.3 de la révision ciblée, en vue d'offrir aux bénéficiaires de la garantie d'approvisionnement plus de stabilité et de flexibilité dans la gestion des volumes;
- Travaux en attente sur les enjeux de volumes (matière ligneuse non utilisée, secs et sains, volumes non récoltés, mouvements de bois, balancement quinquennal).

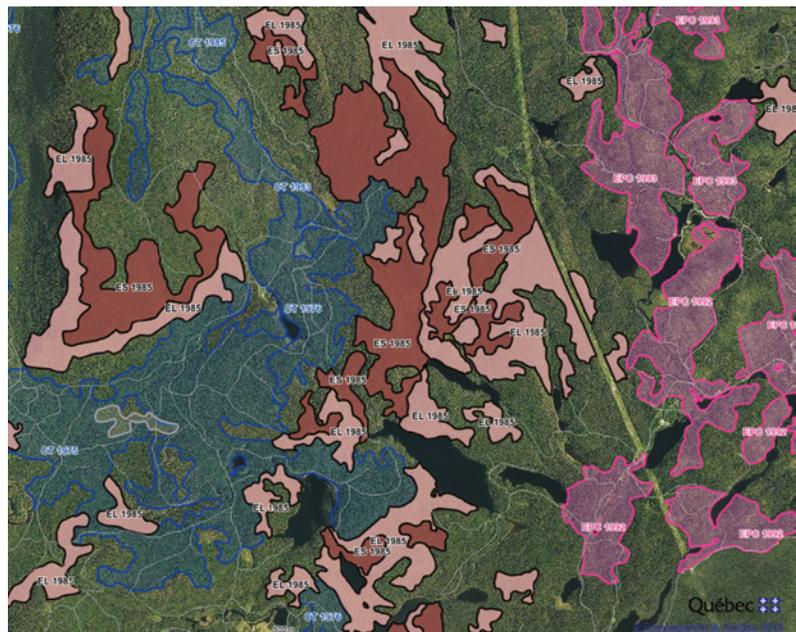
Comité de suivi de la mise en œuvre du RADF MFFP-Industrie

- Quatre rencontres sur les enjeux prioritaires du Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF).

Version amendée du RADF, publiée à l'été 2021, avec possibilités d'assouplissements par demandes de dérogation, encadrées par les articles 40 et 41 de la LADTF.

Comité consultatif BMMB-CIFQ

Ce comité relève de la Direction Économie et Marchés, veuillez-vous référer à cette section pour les détails entourant les activités de ce comité.



Forêt ouverte et services de cartographie Web

<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/inventaire-ecoforestier/foret-ouverte-wms/>

Comité technique sur la gestion des volumes et opérationnelle

Représentants du MFFP

Nicolas-Pascal Côté, Sylvain Dallaire, Isabelle Dumont, Nelson Fréchette, Carl Gagnon, Daniel Jobidon, Daniel Julien et Amélie Plante.

Représentants de l'industrie

Marc Bédard, Jean-François Côté, Mathieu Dufresne, Alain Lapierre, Caroline Lavoie, Paul O'Dowd, Étienne Vézina et Denis Villeneuve.

Comité technique sur la planification forestière

Représentants du MFFP

Véronique Coudé, Sylvain Dallaire, Luc Gagnon, Émie Jacques-Beaudoin, François Lapalme, Maxime Matte, Andrée Paquette, Anick Patry, Gabriel Pilote, Denis Thibault et Émilie Trépanier-Verreault.

Représentants de l'industrie

Jean-François Côté, Jean-François Desbiens, Mathieu Dufresne, Stéphane Nolet, Paul O'Dowd, Jean-Sébastien Perron, Jean-François Potvin et Stéphane Taillon.

Comité de suivi de la mise en œuvre RADF

Représentants du MFFP

Isabelle Dumont, Louis-Vincent Gagné, Daniel Jobidon, Daniel Julien, François Labbé, Sébastien Lacroix et Gabriel Rhéaume.

Représentants de l'industrie

Clément Aubin, William Boulanger, Jean-François Côté, Jean-François Desbiens, Mathieu Dufresne, André Gilbert, Stéphane Nolet, Paul O'Dowd et Étienne Vézina.

Table stratégique provinciale sur le développement de l'acériculture

Sous l'impulsion de la publication de la Stratégie nationale de production de bois, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont réagi publiquement en réclamant au MFFP que des superficies d'érablières en forêts publiques soient dorénavant assignées prioritairement à la production acéricole plutôt que forestière. Selon la vision de développement des PPAQ, «le Québec aura besoin de 168 millions d'entailles en 2080 afin de répondre à la demande croissante d'un marché mondial en pleine expansion. Il s'agit de 120 millions d'entailles de plus qu'actuellement, alors que les acériculteurs récolteront la sève de près de 50 millions d'entailles ce printemps [en 2021]. Les PPAQ prévoient que 30 % de ces nouvelles entailles projetées soient en terres [publiques](#)».

Pour les industriels s'approvisionnant en feuillus durs, un tel besoin par l'industrie acéricole se traduirait graduellement par une perte d'allocation de quelque 200 000 hectares et leurs volumes associés, fragilisant d'autant leurs approvisionnements, déjà déficitaires par rapport à leurs besoins actuels.

Une coalition de membres et de non-membres du CIFQ, impactée par le plan d'expansion de l'acériculture, a été formée en 2021 et est représentée par le CIFQ depuis novembre 2021 au sein d'une Table stratégique provinciale sur le développement de l'acériculture. Les travaux en cours conduiront en 2022 à l'élaboration d'un plan directeur et d'un plan d'action sur le développement de la filière acéricole, devant s'harmoniser avec les intérêts et les besoins de l'industrie de la transformation du bois. Dans ce contexte, le groupe d'industriels a fait conduire une étude sur l'évaluation des retombées économiques de la récolte et de la transformation des bois de feuillus durs, sur la base des données de 2020.

Caribous forestiers et montagnards

Durant l'année 2021, Paul O'Dowd et Jean-François Côté ont suivi ou collaboré de diverses façons avec les membres dans des travaux relatifs au caribou forestier : groupes de mise en œuvre (GMO), Groupes opérationnels régionaux (GOR), Équipe de rétablissement du caribou forestier (ÉRCF), participation à l'atelier nord-américain sur le caribou.

Dans la foulée de la révision des calculs de possibilité forestière 2023-2028, le Forestier en chef a produit une nouvelle [fiche thématique](#) sur les caribous forestiers et montagnards présentant l'impact actuel (en volumes) des mesures de protection de l'habitat, de même que la contribution du réseau des aires protégées à l'établissement de la Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards.

Le 5 novembre 2021, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs annonçait la mise sur pied, pour le printemps 2022, d'une commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards et d'une série d'audiences publiques, dans le but de recueillir des propositions de solutions alternatives ou mitoyennes en matière de gestion de l'habitat et des populations de caribous, à la recherche d'un équilibre entre les mesures et leurs conséquences socio-économiques.

PRCCM

L'année forestière 2021-2022 marquait la première année d'application d'un nouveau Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages (PRCCM), prévu pour trois ans. L'esprit de la nouvelle mouture du programme visait entre autres à simplifier les aspects administratifs du programme, à assouplir les critères d'admissibilité et à contribuer financièrement (pour l'État) sur la base d'une grille de remboursement à taux fixe, calibrée par type de travail (construction, réfaction, amélioration, ponts et ponceaux de plus gros calibre), par regroupement de régions et par regroupement de classes de chemins. Les travaux d'entretien ne sont pas admissibles.

Grosso modo, les travaux de voirie forestière sont toujours majoritairement assumés par l'industrie; à terme, on évalue que l'enveloppe gouvernementale réservée au PRCCM en 2021-2022 aura représenté une contribution nette équivalant à environ 15 à 20% de la facture totale pour ce poste de dépenses. L'État obtient donc des infrastructures de transport, construites selon ses standards stricts, pour une fraction de leur coût d'implantation.

Carbone et forêts

Le rôle des forêts dans la captation et le stockage du carbone fait l'objet d'un consensus scientifique.

« À long terme, une stratégie de gestion forestière durable visant à maintenir ou à augmenter les stocks de carbone forestier, tout en produisant un rendement annuel soutenu de bois, de fibres ou d'énergie à partir de la forêt, générera le plus grand avantage d'atténuation durable. »

Extrait du Sommaire exécutif du 4^e Rapport d'évaluation : Changement climatique 2007 GIEC

Des projets d'aménagement forestier intensif aussi bien que des projets de conservation sont créés un peu partout dans un contexte de transactions de crédits carbone, pour monnayer la séquestration additionnelle du carbone par la forêt. Dans le cadre du projet de Règlement relatif aux projets de boisement et de reboisement de terres du domaine privé admissibles à la délivrance de crédits compensatoires, le CIFQ a participé activement auprès du MELCC afin de mieux adapter, dans la mesure du possible, les critères et la méthodologie proposés.

Le CIFQ exerce par ailleurs une veille sur l'évolution des connaissances scientifiques autour de la séquestration du carbone par la forêt : carbone du sol, concept de dette de carbone, temps de décomposition des résidus de coupe, devenir du carbone dans les produits du bois et dans leur disposition en fin de vie, quantification de l'effet de substitution, etc.

Compte tenu de l'enjeu planétaire des changements climatiques, de la nécessité de réduire les émissions de GES et d'augmenter la séquestration de carbone notamment par les arbres et le bois, notre secteur forestier se doit d'être attentif aux opportunités comme aux menaces qui émergent avec ce nouveau créneau.

Comité sur le mesurage et la gestion des volumes

Président

Guillaume Mimeault

Membres

François Bellavance, Pascal Brillant, Michel Durocher,
Julie Gagnon, Éric Jacques, Simon Provost

Comité forêt publique

Président

Éric Couture

Membres

Marc Bédard, David Boisvert, Gilles Couturier,
Jean-François Desbiens, Mathieu Dufresne,
André Gilbert, Pierre Gingras, François Godin,
Félix Guay, Gaston Isabel, Éric Jolicoeur, Alain Lapierre,
Caroline Lavoie, Jean-Sylvain Lebel, Steve Leblanc,
Dave Lepage, Frédéric Moreau, François Nobert,
Roch Plusquellec et Charles St-Julien

Comité sur la forêt privée

Président

Gérald Baril

Membres

Denis Bélanger, Dave Chouinard, Gilles Couturier,
Nicolas Fortin, Pierre Gariépy, Gaston Isabel,
Jonathan Lambert, Jean-Marie Ouellet, Robin Pelletier
et Carl Tremblay

Réseau Forum Forêt

Le **Réseau Forum Forêt** est une liste de diffusion
d'informations pertinentes sur les différents enjeux
forestiers de l'industrie.



Direction

Économie et Marchés



La direction assure une veille économique des principaux marchés et intervient dans tout dossier ayant une incidence financière pour l'industrie. Elle maintient un contact étroit avec les différents acteurs dans le cadre du litige canado-américain sur le bois d'œuvre et échange régulièrement avec le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) dans tout ce qui touche la tarification forestière. Les modélisations et les analyses effectuées assurent un regard avisé sur les différents enjeux de l'industrie.

Le Bulletin économique

Cette année, la direction Économie et Marchés a publié 25 numéros du Bulletin économique, une publication consacrée à informer les membres du CIFQ. Chaque numéro présente et analyse des enjeux et des paramètres économiques pouvant potentiellement affecter le quotidien des entreprises forestières du Québec. Publication recherchée, le Bulletin est devenu une référence économique des décideurs et des analystes francophones.

Reprise des travaux du CCI

La reprise des travaux du comité sur le Commerce international (CCI), interrompus depuis quelques années, constitue un événement phare de l'année 2021 pour la direction Économie et Marchés.

Le nouveau CCI, relevant directement du Conseil d'administration, a pour mandat d'analyser l'impact de chaque évolution du dossier et de présenter des recommandations d'action aux administrateurs. Dès sa mise en place, le CCI a tenu plusieurs réunions afin, d'abord, de réévaluer la position du CIFQ dans le litige actuel (Lumber V) qui datait de 2016. Il a également contribué à la préparation des représentants du CIFQ aux séances de travail convoquées par la ministre fédérale du Commerce international.

Le CCI a rapidement démontré son dynamisme et sa pertinence en devenant, après seulement quelques mois d'activité, un incontournable de la stratégie canadienne dans la recherche d'une résolution négociée du conflit sur le bois d'œuvre.

Quelques mots sur le litige du bois d'œuvre

L'arrivée de la nouvelle administration américaine avait suscité beaucoup d'espoir dans l'évolution du litige sur le bois d'œuvre. Incidemment, avant même la fin de l'été 2021, le Secrétariat de l'ALENA annonçait la formation finale du panel des droits compensateurs (CVD). Cette décision devait corriger la politique de contournement des instances internationales de l'administration précédente qui, depuis 2018, n'a pas procédé à la désignation ni au début des travaux des panels afin de se conformer à l'obligation de rendre une décision dans les 300 jours suivant le dépôt d'une plainte. À grands espoirs, grandes déceptions : malgré la désignation d'une date de début d'audience, la démission successive de 2 panélistes américains a rendu inopérant l'organe de règlement de différends. Le début des travaux permettant d'analyser la plainte et les mesures prises pour l'année 2018 se fait toujours attendre...

Les dépôts des droits antidumping (AD) et CVD pour la plus grande partie de 2021 provenaient de la détermination finale du premier examen administratif portant sur l'année 2018 et le taux « tous les autres » s'élevait à 8,99%. Nous apprenions toutefois, en cours d'année, que les taux préliminaires du deuxième examen administratif (portant sur l'année 2019) augmenteraient de façon importante, notamment au chapitre des droits antidumping. Le *Department of Commerce* (DOC) annonçait effectivement une majoration à 17,91% des taux combinés à la fin novembre. Les différentes parties canadiennes, dont le CIFQ, ont qualifié cette décision de « contreproductive », allant à l'encontre des politiques de l'administration Biden qui doit par surcroît s'attaquer au problème de l'inflation atteignant des niveaux record depuis 40 ans.

Le litige actuel dépasse la durée de Lumber IV qui demeurait, encore récemment, le plus long et le plus coûteux des litiges canado-américains sur le bois d'œuvre.

La Direction Économie et Marchés a poursuivi son mandat d'information et d'accompagnement des membres de l'industrie, notamment au chapitre de l'enregistrement aux examens administratifs et aux appels du gouvernement canadien afin d'assurer à chaque exportateur membre la sécurité de ses dépôts. La grande majorité des compagnies membres du CIFQ se prévaut d'ailleurs des services de nos avocats américains de la firme BakerHostetler. En 2021, les entreprises membres ont reçu une douzaine de communiqués d'information sur le litige du bois d'œuvre.

Comité consultatif BMMB-CIFQ

Comme à chaque année, le comité consultatif BMMB-CIFQ a tenu quatre rencontres de travail en 2021. Le comité consultatif demeure un lieu de discussion très ouvert à l'intérieur duquel tous les enjeux à caractère financier et forestier font l'objet d'échanges. Qu'il s'agisse de tarification, de rentabilité des usines, d'enchères, de redevance, d'amélioration de l'équation de transposition ou de traitement des programmes du MFFP pour établir la valeur marchande des bois sur pied, les réunions offrent un espace propice pour exposer les enjeux et atteindre une compréhension commune avant de trouver des pistes d'amélioration.

Plusieurs sous-comités ont également vu le jour afin d'éviter d'alourdir les réunions du comité consultatif. Ces sous-comités portent notamment sur le traitement de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE), l'équation de transposition, la représentativité des secteurs aux enchères, le taux d'adjudication, le taux minimum, etc.

Ainsi, dans le cadre de la révision ciblée du nouveau régime forestier, le CIFQ et le BMMB avaient convenu de mettre en place des mesures de performance du taux d'adjudication des enchères sur terres publiques. Ces dernières ont fait l'objet de travaux soutenus par ce sous-comité BMMB-CIFQ pour éventuellement déboucher sur la création d'indicateurs répondant à la fois aux exigences de l'industrie et du gouvernement.

Comité consultatif BMMB-CIFQ

Représentants du MFFP (BMMB)

Luc Bouchard, Jean-François Belzile, Valérie Lemay, Patrick Girard, Frédéric Leblanc, Hugo Therrien et Simon Vézeau.

Représentants de l'industrie

Étienne Vézina, Jean-François Côté, Alexandre Larouche, Jean-Sylvain Lebel, Dave Lepage, Caroline Flashner, Éric Bernier et Michel Vincent.





Direction

Énergie et Environnement



Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, toute la société est appelée à se mobiliser autour des grands objectifs de réduire les émissions de GES et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cela passera notamment par une consommation d'énergie plus sobre et moins émissive en GES. Pour l'industrie forestière, qui a été le premier secteur industriel à livrer des réductions massives d'émissions, cela représente plusieurs opportunités, dont la production et l'usage de bioénergies dans ses opérations, une plus grande utilisation du bois dans la construction ainsi que la production de produits de remplacement aux plastiques à usage unique, et ce, tout en poursuivant le processus d'amélioration continue en matière d'efficacité énergétique.

L'année 2021 a été une année de transition à la direction Énergie et Environnement avec le départ à la retraite de Pierre Vézina, après 26 ans de contribution positive aux dossiers énergie et environnement, et l'arrivée de Louis Germain, à la tête de cette direction stratégique du CIFQ.

L'année 2021 a aussi été marquée par une série d'actions gouvernementales en matière de transition énergétique dans le but de favoriser l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Changements climatiques et gaz à effet de serre

Le dossier de la lutte contre les changements climatiques est resté bien présent cette année dans l'actualité et dans les agendas des gouvernements fédéral et provincial. La multiplication des exigences réglementaires sur les émissions de GES et les combustibles représentent des menaces pour la compétitivité de l'industrie malgré les opportunités de développement de marché pour ses produits actuels et futurs. Le CIFQ a donc insisté sur le fait qu'il est primordial que les paliers de gouvernement et les ministères concernés travaillent conjointement à s'assurer de la complémentarité et de la cohérence des lois, règlements, politiques, programmes, etc. La mise en place des actions dans les domaines des changements climatiques et de la transition énergétique est intrinsèquement liée.

Tarifification du carbone

Le gouvernement fédéral a exposé son intention de resserrer le système de tarification fondé sur le rendement, composante de son Plan climatique renforcé, publié en décembre 2020. Environnement et Changement

climatique Canada (ECCC) a aussi exposé les grandes lignes des normes basées sur le rendement en développement pour le secteur des produits du bois. Pour le moment, le Marché du carbone du Québec permet d'exclure le Québec de l'application du système fédéral de tarification du carbone, cependant une réévaluation est prévue en 2022.

Du côté du Québec, les règles d'allocation gratuite des droits d'émission de GES pour la période 2024-2030 ont fait l'objet, au printemps, de discussions avec le gouvernement en suivi à celles de l'automne 2019. Le constat est que l'effort de réduction des GES demandé au secteur industriel, concrétisé par la diminution des allocations gratuites, demeure élevé malgré quelques améliorations. Cet effort est d'autant plus grand pour le secteur papetier qui a déjà réduit ses émissions de 68 % par rapport à 1990.

Le CIFQ a participé activement aux différentes consultations gouvernementales en y soulignant la complexification des règles d'allocation gratuite : une approche réduisant la prévisibilité des allocations à recevoir. Une demande de revoir l'approche proposée pour le calcul des allocations gratuites des usines produisant de l'électricité par cogénération a aussi été présentée.

Dans son mémoire, le CIFQ propose d'explorer des avenues en marge du Système de plafonnement et d'échange des droits d'émission qui permettraient d'obtenir des réductions plus importantes, plus rapides et plus certaines, passant notamment par l'électrification.

Lors de ses interventions, le CIFQ a mis en évidence le rôle fondamental de la forêt, de sa gestion et de ses produits dans la lutte contre les changements climatiques et l'importance d'avoir une vision globale du rôle de la forêt. Le CIFQ a rappelé les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a mis en évidence que la réalisation conjointe des actions en intensification de l'aménagement forestier, et l'utilisation accrue des bioénergies et des produits du bois, permettent de concrétiser le plein potentiel de l'apport des forêts québécoises pour réduire les GES.

Projet de règlement sur les combustibles propres

À la fin de l'année 2020, le gouvernement fédéral a publié le *Projet de règlement sur les combustibles propres* (PRCP) qui vise principalement à réduire l'intensité carbone des combustibles fossiles liquides produits et importés au Canada. Pour l'industrie, le principal impact anticipé de ce projet de règlement est une hausse du prix des carburants fossiles liquides.

Dans ce dossier, le CIFQ a fait connaître ses commentaires à ECCC en mars 2021. Prenant acte de la volonté du gouvernement fédéral à mettre en place une norme sur les combustibles propres qui réduira de façon graduelle l'intensité carbone des combustibles fossiles liquides, le CIFQ a soulevé les préoccupations suivantes :

- l'augmentation des coûts d'opération qu'amènera la mise en œuvre de cette norme sur les entreprises forestières et les impacts sur leur compétitivité ;
- la nécessité
 - › que les exigences du PRCP soient en parfaite cohérence avec toute réglementation de même nature chez nos voisins américains ;
 - › d'exempter les combustibles liquides utilisés dans les opérations industrielles réalisées dans des régions où les réseaux de distribution de gaz naturel sont limités ou inexistantes ;
 - › d'exempter les combustibles liquides utilisés dans les opérations de récolte forestière.

Dans cette foulée, le CIFQ a été invité en juillet dernier à une séance de travail du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes portant sur l'industrie des carburants renouvelables et à faible empreinte carbone et les enjeux entourant son développement. Dans son mémoire, le CIFQ a soulevé la nécessité de protéger la compétitivité de l'industrie forestière, l'importance de soutenir les entreprises dans la transition vers les carburants renouvelables, le besoin de rendre accessible l'offre de carburants renouvelables en régions éloignées à des prix compétitifs et enfin, que la mise en place des actions fédérales en la matière se fasse en cohérence et en complémentarité avec celles entreprises par les provinces.

Projet de règlement sur l'intégration de contenu à faible intensité carbone dans l'essence et le carburant diesel

En mai, le gouvernement du Québec a publié le *Projet de règlements sur l'intégration de contenu à faible intensité carbone dans l'essence et le carburant diesel*. Ce projet de règlement vient fixer des normes d'intégration de contenu à faible intensité carbone dans l'essence et le carburant diesel. Ces normes s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2023 et augmenteront de façon progressive pour atteindre respectivement 15% dans l'essence et 10% dans le diesel au 1^{er} janvier 2030.

Le CIFQ a déposé ses commentaires, permettant ainsi de soulever les enjeux suivants :

- l'augmentation du coût du carburant diesel est susceptible d'avoir un impact financier annuel de près de 24 M\$ à compter de 2030 sur l'industrie forestière ;
- l'harmonisation de la norme d'intégration d'un volume de contenu à faible intensité carbone dans le carburant diesel proposée au règlement qui est 2,5 fois plus sévère que celle en vigueur ou à venir dans les autres juridictions canadiennes.

Le règlement a finalement été adopté en décembre. Malgré la somme des commentaires reçus lors de la période de consultation, il n'a pas fait l'objet de modifications. Nous avons toutefois été entendus et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles s'est engagé à supporter les actions de notre secteur en matière de transition énergétique, notamment dans les opérations forestières.

Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies

En soutien au *Plan pour une économie verte*, Québec travaille à l'élaboration d'une Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies. Le CIFQ a été consulté en avril sur les enjeux du développement de ces filières et des axes d'intervention prioritaires devant constituer la trame de la future Stratégie. Puis à l'automne, une consultation publique visait à valider les principes définis auprès des parties prenantes et à proposer des mesures concrètes. Le CIFQ a répondu à cette consultation en déposant un mémoire au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), faisant valoir que cette stratégie interpelle directement l'industrie à deux égards. D'une part l'industrie génère par ses activités des volumes importants de matières présentant un potentiel de valorisation énergétique ; d'autre part, l'industrie consomme une quantité importante de combustible fossile notamment pour la machinerie utilisée pour la récolte et le transport du bois. Le CIFQ a insisté pour que les programmes d'aide qui seront configurés en soutien à la Stratégie rendent admissibles les dépenses en coûts d'opération (OPEX) pour permettre aux entreprises de faire la transition vers les carburants renouvelables.

Interventions devant la Régie de l'énergie

L'indexation du tarif L

Le CIFQ est intervenu devant la Régie de l'énergie dans le dossier concernant l'indexation du tarif L suivant les dispositions de la *Loi sur la simplification des tarifs de distribution d'électricité*. Cette loi prévoit que les prix des tarifs d'électricité soient indexés au 1^{er} avril de chaque année selon l'indice des prix à la consommation à l'exception des prix du tarif L, lequel est déterminé par la Régie au 1^{er} avril de chaque année. L'augmentation du taux au 1^{er} avril 2021 a été de 0,845 %.

Le CIFQ est intervenu dans un premier temps auprès de la Régie dans le processus de détermination du taux d'indexation du tarif L et dans un second temps, pour examiner différentes options proposées par la Régie pour l'établissement du Taux pour l'année 2022.

Tarif GDP Affaire

En juillet dernier, la Régie a rendu une décision sur la fixation du Tarif GDP (Gestion de la demande en puissance). Ce programme vise à inciter certains clients, dont les petites et moyennes entreprises industrielles, à réduire la demande en puissance pendant les heures de pointe hivernales d'Hydro-Québec.

L'intervention du CIFQ devant la Régie a été déterminante pour permettre le remboursement des coûts encourus par les clients, prenant en compte également une rémunération pour compenser les inconvénients et risques subis par les clients pour participer à cette option tarifaire. Le CIFQ a démontré qu'en plus d'être avantageuse pour les clients, l'application du tarif GDP est rentable pour le Distributeur. Sans cette option tarifaire, le Distributeur serait contraint de recourir à de nouveaux approvisionnements pour répondre à la demande, ce qui se serait traduit par des hausses tarifaires. Sur une période de 10 ans, le CIFQ a estimé que le tarif GDP Affaires génère un bénéfice de 38,8 M\$ pour le Distributeur se répercutant dans la base tarifaire à l'avantage des clients.

Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments

En septembre, Hydro-Québec et Énergir ont présenté devant la Régie une demande conjointe pour la décarbonation dans le chauffage des bâtiments. Cette solution

consiste en la conversion à la biénergie de 100 000 clients d'Énergir utilisant le gaz naturel pour le chauffage des locaux et de l'eau.

Le CIFQ est intervenu dans ce dossier pour faire valoir notamment que la contribution pour la réduction des GES ne doit pas être considérée aux fins d'établissement du revenu requis par Hydro-Québec pour la fixation de ses tarifs et que le coût de la mesure apparaît beaucoup trop élevé par rapport à des mesures de réduction de GES comparables déjà mises de l'avant. Le CIFQ a par ailleurs soulevé que l'industrie devrait assumer les coûts de cette offre biénergie par le biais de ses tarifs, même si elle n'est pas visée par la mesure.

Plan d'approvisionnement HQD 2020-2029

Les discussions entourant le *Plan d'approvisionnement 2020-2029* déposé à la Régie le 1^{er} novembre 2019 se sont poursuivies encore cette année. Rappelons que le Plan prévoit une croissance anticipée de la demande d'électricité au Québec, pour la période 2020-2029. Les approvisionnements disponibles et prévus sont suffisants pour répondre aux besoins en énergie jusqu'en 2026 et en puissance jusqu'en 2025.

Le CIFQ a poursuivi ses interventions dans ce dossier parce que les nouveaux approvisionnements prévus au Plan pour répondre à la croissance de la demande seront plus coûteux, et par conséquent susceptibles d'avoir une incidence sur les prix de l'électricité. L'examen du Plan d'approvisionnement de la Régie de l'énergie est toujours en cours.

Demande HQT conditions de services et de transport 2021-2022

Hydro-Québec TransÉnergie (le Transporteur) a déposé à la Régie en juillet une demande pour l'établissement des tarifs pour l'année 2021 applicable à compter du 1^{er} janvier 2021, et les tarifs pour l'année 2022 applicables à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette double demande tarifaire fait suite à une requête du Transporteur de reporter la demande tarifaire de 2021 compte tenu du contexte de pandémie.

Dans ses représentations faites à la Régie, le CIFQ a questionné le bien-fondé des demandes tarifaires du Transporteur et a participé aux audiences publiques tenues sur ce dossier. Une décision de la Régie devrait être rendue au printemps 2022.

Plateforme d'innovation panneaux

Le CIFQ a été très actif dans le programme de la Plateforme d'innovation panneaux (PIP) dont il assure la coordination. Rappelons que ce programme doté d'une enveloppe de 4 M\$ est entré en vigueur en 2017 avec pour objectif de soutenir et d'accélérer le développement d'une nouvelle génération de panneaux et de bois d'ingénierie composites.

En date du 10 décembre 2021, la plateforme a permis l'implication financière d'une douzaine d'industriels et leur participation aux décisions dans la gestion de la plateforme. Des investissements privés de près de 1,2 M\$ (en espèce ou en nature) ont été faits. À ce jour, 22 projets de recherche ont été jugés admissibles au financement par la PIP. Parmi ces projets, 7 sont complétés et 2 sont à plus de 70% d'avancement. Plusieurs organismes de recherche, dont FPIInnovations, le National Council for Air and Stream Improvement, l'Université Laval, Innofibre et le Serex, ont été directement impliqués dans les projets présentés.

Modernisation du régime d'autorisations environnementales

Les entreprises ont vécu en 2021 une année de transition dans la modernisation du régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et autres projets de règlements associés publiés en 2020 sont entrés en vigueur au début de 2021 à l'exception de la nouvelle approche de recevabilité des demandes d'autorisation et des formulaires en ligne pour les demandes d'autorisation ministérielle (AM) en vigueur le 31 décembre 2021.

Tous ces changements requièrent une période d'apprentissage tant pour le MELCC que pour les demandeurs d'autorisation ministérielle, mais aussi de la patience de la part des entreprises. Le CIFQ, de son côté, a tenu ses membres informés des changements et des outils mis à leur disposition pour l'apprentissage de nouvelles règles d'autorisation et de transmission des demandes.

Le CIFQ a mentionné au MELCC qu'il se met en action pour proposer de nouvelles activités à exempter des autorisations ou à permettre via des déclarations de conformité en vue des révisions futures du REAFIE.

Matières résiduelles

Le projet de loi n° 65, *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective*, déposé en septembre 2020, a été adopté en mars 2021. Le gouvernement pourra donc aller de l'avant avec une approche fondée sur la responsabilité élargie des producteurs pour la collecte sélective des contenants, des emballages, des imprimés et la consigne de certains contenants. Les projets de règlements qui opérationnaliseront ce projet de loi ont été publiés pour commentaires au début de 2022.

À la fin de 2020, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a donné le mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une enquête sur la gestion des résidus ultimes. Le CIFQ a déposé un mémoire dans lequel trois thèmes principaux sont abordés : les papiers et cartons, le bois provenant de la construction rénovation et démolition et les biosolides papetiers, ainsi que d'autres matières résiduelles de fabriques de pâtes et papiers.

Le CIFQ y brosse un portrait de ces matières et des enjeux ainsi que des recommandations. Parmi celles-ci, citons : la mise en place d'un mécanisme pour prioriser l'usage au Québec des fibres recyclées récupérées ici, des actions concrètes pour améliorer la quantité et la qualité du bois de CRD, l'encouragement du recyclage (surtout par l'utilisation des matières résiduelles fertilisantes en agriculture) et la valorisation énergétique des biosolides papetiers, avec une approche souple visant à maximiser les retombées positives de la Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO).

Le rapport du BAPE, rendu public en janvier 2022, aborde peu les biosolides papetiers invoquant qu'ils sont déjà visés par la SVMO en cours de déploiement. Le BAPE souligne que l'incinération avec récupération d'énergie est une technologie mature et peut présenter un intérêt dans certains contextes. Le CIFQ appuie cette recommandation.

En l'absence du règlement précité, le *Guide sur le recyclage des matières résiduelles* demeure en vigueur.





Travaux du comité environnement

Le comité Environnement du CIFQ a tenu trois rencontres en 2021, en février, en mai, et en octobre ainsi qu'une réunion du comité conjoint avec le MELCC en juin. En 2021, les membres ont appuyé l'élargissement de la portée du comité environnement pour inclure la transition énergétique et changer la dénomination devenant le comité Environnement et Transition énergétique.

Une nouvelle activité en parallèle des réunions du comité s'est ajoutée. Il s'agit de webinaires dont deux se sont tenus en 2021: un premier traitant des différentes applications potentielles de l'hydrogène vert dans l'industrie forestière par Hy2Gen et un second traitant de l'initiative Changements climatiques par FPIinnovations.

La veille des nouvelles et des publications touchant l'environnement, la transition énergétique et l'énergie, a été renforcée à l'automne par la collaboration de notre collègue Marianne Brassard.

Comité environnement

Président

Pierre Gingras

Membres

Louise-Marie Bélanger, Martin Bourassa, François Bozet, Sylvain Bussière, Nicolas Blackburn, David Boivin, Nicolas Cloutier, Maxime Cossette, Sébastien Côté, Sébastien Coulombe, Georges Deschênes, Jeanne Desplats, Robert Dufresne, Sophie Frigon, Carol Gagné, Yannick Gauvreau, Martin Giroux, Chrystal Healy, France Lacroix, Ilich Lama, Jonathan Lamarre, Gilbert Larocque, Patrick Lavoie, Claude LeBel, Léon Marineau, Cécile Michoux, Katia Oswald, Patrick Paradis, Christian Taillon, Joanne Tardif, Kirsten Vice

Direction

Qualité des produits



Inspection à destination avec Sylvain Tousignant à l'Entrepôt RONA Dagenais

« Les records de prix du bois s'enchaînent depuis 2021, autant pour les consommateurs canadiens qu'américains. Ils sont le résultat de la forte demande en construction et en rénovation conjuguée à une production des scieries nord-américaines qui a tardé à s'ajuster. Cette situation a propulsé les prix du bois d'œuvre à des niveaux records. »

— Jean-François Samray,
Président-directeur général du CIFQ

La direction est responsable des activités reliées au contrôle de la qualité de classement du bois d'œuvre à des fins structurales (qualité et humidité), ainsi que sur le traitement à la chaleur des produits à titre de traitement phytosanitaire et d'inspection des produits. L'équipe est composée d'inspecteurs qui détiennent les nombreuses qualifications et certifications liées à l'expérience requise, leur permettant d'appuyer nos membres dans la validation de la qualité des produits offerts par les usines québécoises de transformation du bois, et d'outiller les entreprises membres à améliorer leur compétitivité. Nos inspecteurs font également du contrôle de la qualité dans le procédé de fabrication des bardeaux de cèdre, dans la production de bois modifié thermiquement (BMT), dans la fabrication de madriers d'échafaud et dans la fabrication de certains types de bois d'ingénierie.

L'année 2021 fut marquée par des changements au sein de l'équipe de la qualité des produits du CIFQ. Depuis le printemps 2021, Paul O'Dowd assume le rôle de directeur et Laura-Emylie Lavallée assure le rôle d'adjointe à la direction. De plus, le CIFQ a engagé une nouvelle inspectrice, Annie Roy, pour desservir le territoire de l'Abitibi et du Nord-du-Québec en remplacement de Jean Michaud qui a amorcé sa retraite au début de l'année 2022, après 28 années de loyaux services au sein du CIFQ. Toute l'équipe du CIFQ lui souhaite des années de retraite actives et remplies de bonheur.

Programme performance

En 2021, les inspecteurs du CIFQ ont recueilli les données liées à l'appréciation des produits en même temps que les données liées à la norme de la Commission nationale de classification des sciages (NLGA) lors de leurs inspections mensuelles chez les producteurs de bois d'œuvre estampillé. La notion de « cotes d'appréciation » des produits vise l'amélioration de la qualité des produits sur des aspects autres que ceux régis par les règles de classification de la NLGA. L'équipe a vérifié près de 4,5 millions de PMP en 2021, soit 553 inspections régulières qui ont généré 47 inspections insatisfaisantes ayant pour conséquence de retenir des paquets de bois. Au total, 44 usines se sont qualifiées pour apparaître dans le bulletin du programme performance 2021. Comme le tableau suivant l'indique, la performance de notre industrie au niveau de la norme NLGA est mesurée en pourcentage d'erreur de la classification et en teneur en humidité, soit respectivement de 3,2 % et de 0,8 %. La moyenne de pourcentage d'appréciation des 6 critères de la grille d'évaluation générale de la qualité de la fabrication du CIFQ a varié de 54 % pour l'emballage à 86 % pour l'estampillage.

Performance moyenne des membres réguliers 2021

Règles de classification NLGA (% d'erreur)*

Qualité	3,2%	Écart type 1,8%
Humidité	0,8%	Écart type 1,8%

Qualité de fabrication (%)*

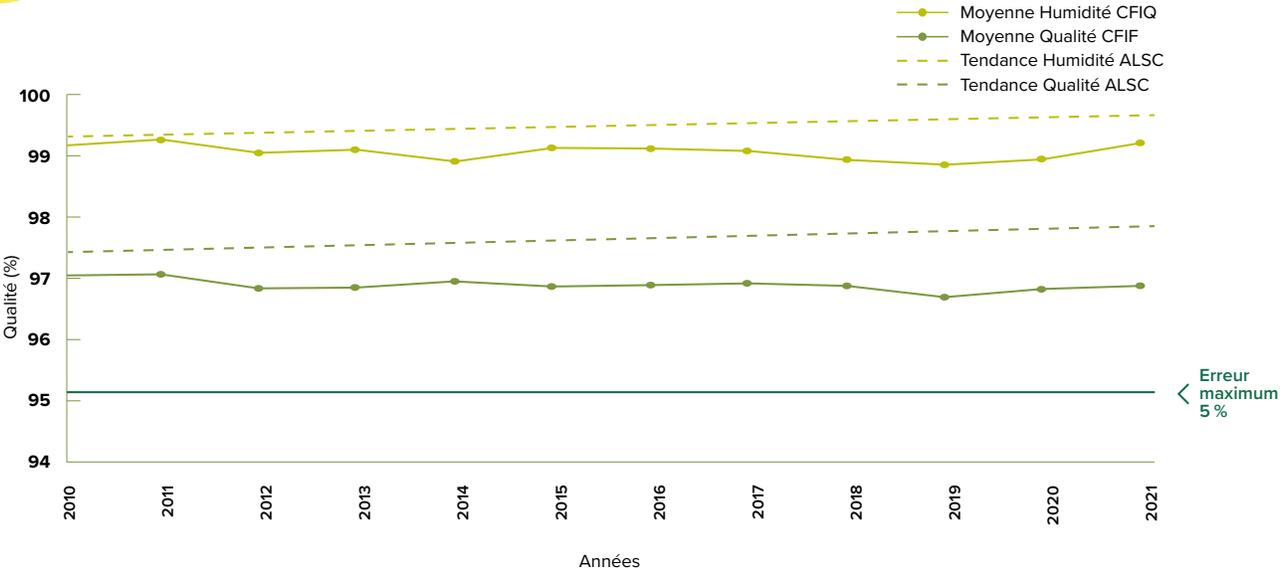
Rabotage	Éboutage	Séchage	Fabrication	Estampillage	Apparence (emballage)	Score
66	73	79	74	86	54	72

*Les deux catégories de données ainsi recueillies servent à attribuer une cote de qualité globale à chaque usine et à les classer en termes de performance.

Le graphique suivant illustre l'évolution de ces critères de performance (qualité et humidité) depuis les 10 dernières années.



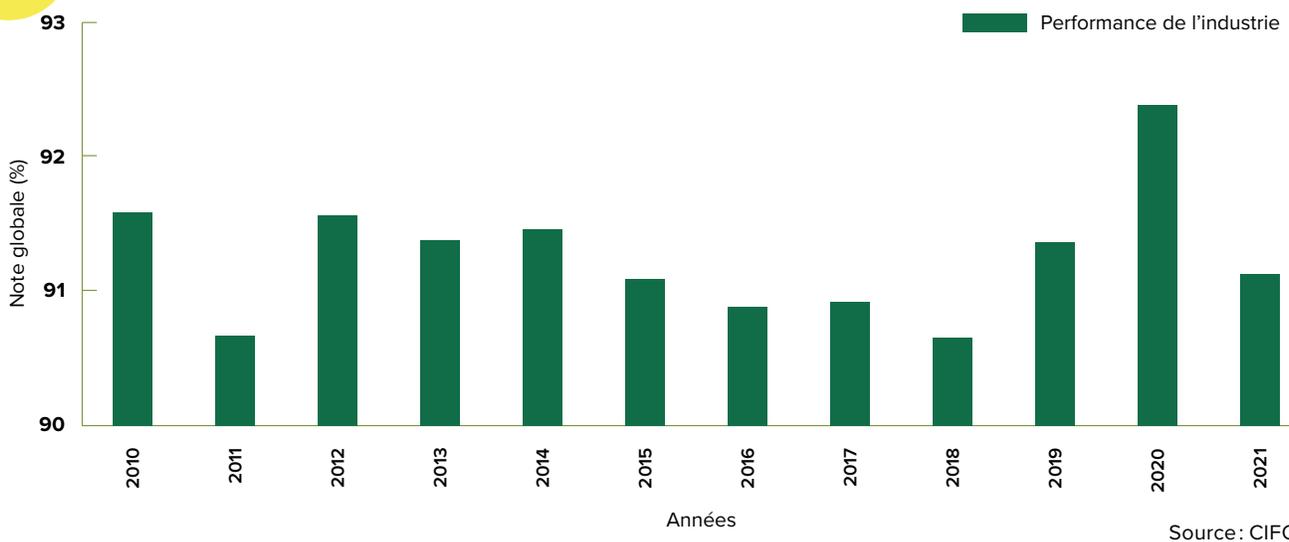
Bilan qualité et humidité CIFQ 2010-2021



Source: CIFQ

Le système de classement des usines est présentement en analyse du côté de la direction Qualité des produits. Il y a de moins en moins d'écart entre les usines dans leur classement, ce qui témoigne de l'apport positif de cette cote dans les processus d'amélioration continue déployés dans l'industrie. En 2021, l'usine ayant la plus haute cote globale a terminé l'année avec une cote de 96,3% alors que l'usine la plus faible a terminé avec une cote de 90,6%.

Performance moyenne des membres réguliers 2010-2021 Règles NLGA + Qualité de fabrication



Dans l'idée de poursuivre notre mission d'accompagnement visant l'amélioration continue de la qualité des produits, le CIFQ analyse la possibilité d'introduire de nouveaux critères pour quantifier la qualité de la fabrication et à revoir la pondération servant à établir la cote globale, le tout afin de permettre à l'industrie de continuer de progresser. Une rencontre du comité avisé aura lieu en 2022 pour avancer ce processus.

Phytoprotecteur

Le CIFQ agit à titre d'agence accréditée par le Conseil canadien d'accréditation des normes du bois d'œuvre (CLSAB) pour le traitement à la chaleur du bois d'œuvre, et à titre d'auditeur tiers approuvé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour le traitement à la chaleur du bois d'apparence et du bois d'emballage. Ce sont les inspecteurs qui voient au bon fonctionnement par des visites, sur une base régulière, dans les établissements des membres pour vérifier la conformité des traitements à la chaleur et la formation des responsables, permettant de vérifier que les processus du manuel d'opération sont appliqués à la lettre. Ils effectuent aussi l'accompagnement des inspecteurs de l'ACIA lors des audits terrain annuels.

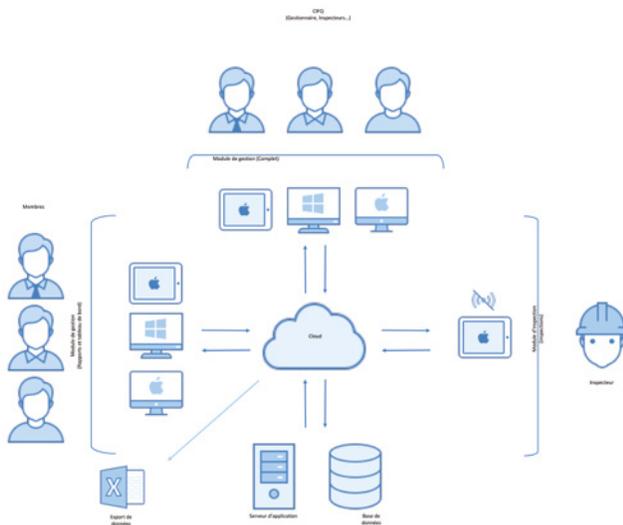
Au total, le CIFQ a réalisé 1 365 visites dans les établissements membres et a généré 23 non-conformités, dont 7 majeures. Des mesures correctives ont été exigées et des inspections supplémentaires ont été réalisées afin de s'assurer du respect des normes.



Informatisation de nos processus d'affaires

L'année 2021 marque le début de travaux longuement attendus visant à remplacer le logiciel de traitement des données d'inspection de la direction Qualité des produits qui arrive en fin de vie utile, et ainsi informatiser la saisie de données via une nouvelle application mobile afin de rendre les rapports et les données accessibles à chaque client. Les échanges avec les autres agences ainsi qu'avec les standards canadiens et américains (CLSAB et ALSC) ont permis de constater qu'aucun produit ou solution Web n'existe sur le marché en français ou en anglais.

À la suite de ce constat, nous avons retenu les services d'un analyste d'affaires expérimenté en développement de logiciel afin de mener à bien l'analyse de besoins et d'efforts requis au développement de la nouvelle plateforme. Ce travail rigoureux a permis au CIFQ, d'une part, de conceptualiser le produit recherché et, d'autre part, à documenter les fonctionnalités, interfaces graphiques et rapports qui seront requis dans la nouvelle application et finalement à en définir le périmètre financier.



La solution envisagée sera une application Web accessible aux membres, inspecteurs et personnels administratifs du CIFQ via ordinateurs de bureau, tablettes et téléphones intelligents.

Profession : classificateur

Le CIFQ est également responsable de la formation, de la supervision et de l'émission des permis des classificateurs. Cette année, il a procédé à l'émission de 787 permis, dont 694 classificateurs en usines et 93 classificateurs individuels.

Compensation carbone des déplacements de l'équipe d'inspecteurs

Près de 325 000 km ont été parcourus cette année par nos inspecteurs pour visiter les 170 établissements membres à travers le Québec. Le CIFQ a procédé à la compensation carbone des déplacements de l'équipe d'inspecteurs via le programme Carbone boréal servant à financer la recherche sur la séquestration du carbone par la plantation d'arbres.

En 2022, le conseil d'administration s'est donné comme objectif de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de firmes spécialisées en développement d'application Web dans le but d'octroyer un contrat et de débiter les travaux de développement de la nouvelle application.

Comité sur le séchage du bois

Président et vice-président

Bastien Deschênes et Marc Giguère

Membres

Sylvie Alain, Georges Deschênes, Sylvain Dionne, Sven Gustavsson, David Hamel, Réjean Henri, Aziz Laghdir, Vincent Lavoie, David Lévesque, Jean-François Martel, Christian Paquette, Marc Savard, Gilles Therrien et Alice Xiaodong Wang

Comité sur la transformation du bois

Président

Poste vacant

Membres

Sylvie Alain, Laurent Brassard, Patrick Dallain, Yves Dessureault, Alain Gagnon, Neil Gibson, Marc Giguère, Alain Gingras, Sven Gustavsson, Yvon Hubert, Sylvain Lefebvre, Julie Lessard, Vincent Montpetit, Sébastien Morasse, Nicolas Pearson et Michael Plourde.

Comité aviseur des normes

Président

Poste vacant

Membres

Olivier Baes, Sébastien Crête, Danick Dupont, Jessy Gonthier Lajoie, Sven Gustavsson, David Hamel, Yvon Hubert, Vincent Lavoie, Régis Leclerc, Mario Lemay, Carl Leveque, et Marc Savard.

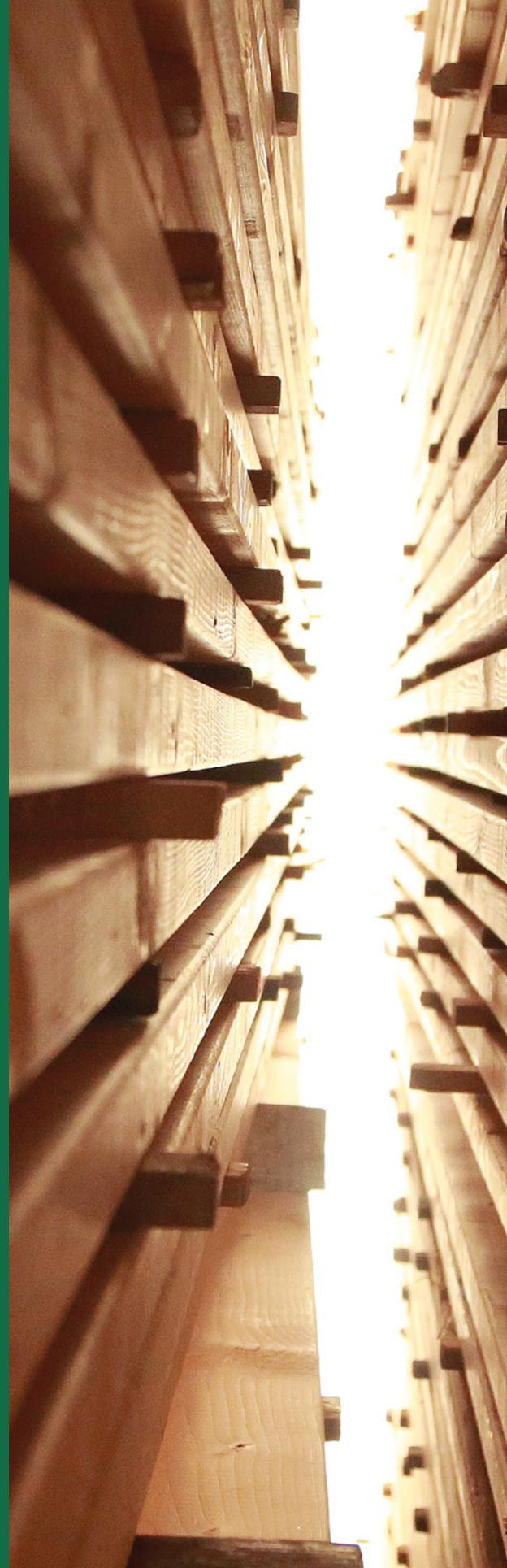
Comité pour le développement et l'accès aux marchés internationaux pour le bois d'œuvre résineux et les produits du bois résineux à valeur ajoutée (QWEB)

Président

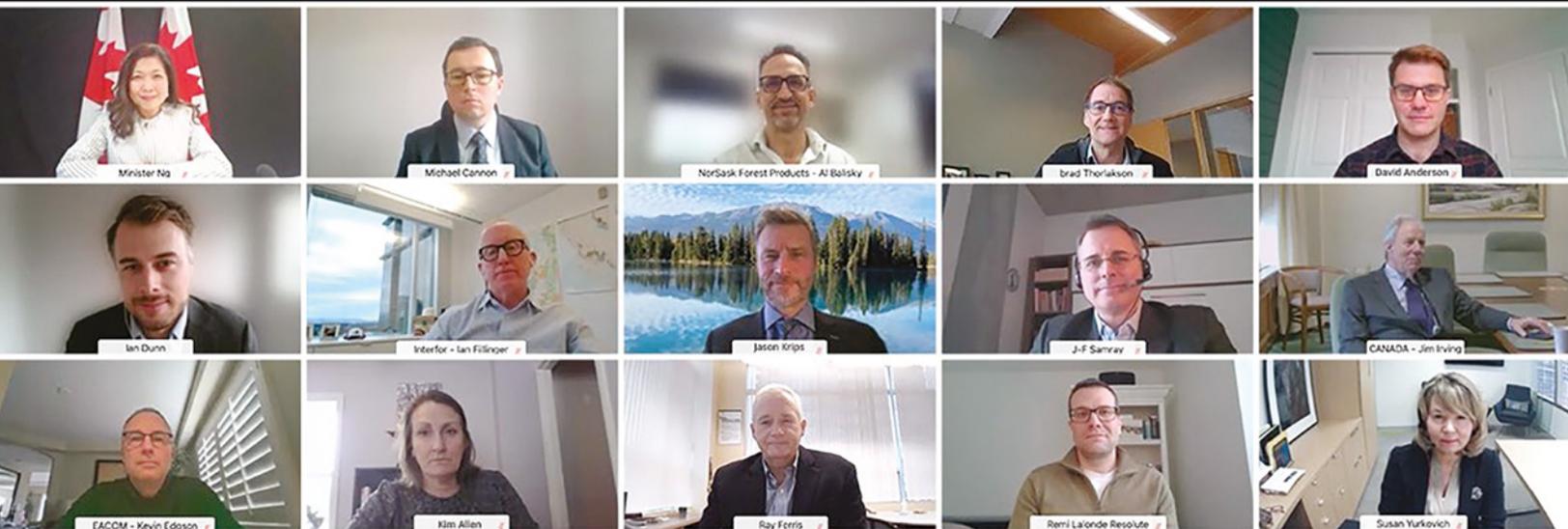
Emmanuel Forget

Membres

Philippe Boisclair, Stéphane Boileau, Yves Careau, Philippe Clune, Daniel Comeau, Denis Côté, Daniel Gariépy, Sven Gustavsson, Sylvain Labbé, Robert Laforge, Benoît Martin, Glen Meehan, Christian Provost, Christian Roy et Guy Roy.



Direction Communications



La Direction des communications propose et réalise des actions de communication mobilisatrices et porteuses, capables d'illustrer la contribution économique de la forêt québécoise, des entreprises et des travailleurs du secteur œuvrant au cœur de la mission du CIFQ. Animée par un esprit de collaboration, elle offre des solutions cohérentes afin de consolider, de promouvoir et de faire rayonner le positionnement de l'industrie forestière, la fierté de ses travailleurs et la notoriété du Conseil.

Informer nos membres pour accroître l'engagement

Soucieuse d'informer ses membres, la direction générale a publié *Le PDG vous informe* sur une base hebdomadaire, ainsi que 33 communiqués aux membres, permettant ainsi de bien faire comprendre les enjeux de l'industrie et de bien mobiliser les membres autour de ses objectifs.

Le plus populaire sur notre site Web

L'achalandage du site Internet du CIFQ a connu une augmentation de 15% comparativement à 2020, pour un total de 34 490 visites. Les pages les plus consultées, mise à part la page d'accueil (inscription aux événements), sont l'équipe, le répertoire des membres et la publication Pribec. La majeure partie du trafic est organique, c'est-à-dire qu'il provient d'un moteur de recherche comme Google ou Bing. La durée moyenne d'une session est de 1 min 30 sec, avec un taux de rebond de 67% (le taux de rebond acceptable se situe entre 40 et 60%). Mentionnons également que la plupart des pointes de trafic recensées au cours de l'année, correspondent à la publication des communiqués de presse.

En chiffres

7 communiqués de presse diffusés par le CIFQ

3 communiqués de presse diffusés par Cecobois

6 122 consultations sur les sites dédiés

49 couvertures médiatiques CNW

Hausse des retombées médiatiques

2021 a été une année médiatique fort occupée. Le CIFQ se positionne comme un intervenant phare lorsqu'il est question de la forêt, et les médias adressent donc de plus en plus de demandes d'entrevues ou d'informations dans la préparation de leurs reportages. Le comité des affaires publiques a largement contribué à alimenter les réflexions entourant le positionnement de l'organisation et les messages à transmettre afin que les communications soient représentatives des réalités de l'industrie.

Au cours de la dernière année, le porte-parole a multiplié les interventions médiatiques en accordant plus d'une centaine d'entrevues concernant des dossiers tels que le prix du bois de construction vendu dans les quincailleries, les aires protégées, la relance durable verte, les revendications de la forêt privée et des acériculteurs, la reconnaissance du secteur forestier comme outil d'atténuation dans la lutte aux changements climatiques, etc.

Le Collectif pour une forêt durable a également connu une présence plus importante avec un total de 26 mentions au cours de l'année. Un lancement virtuel de la campagne Une forêt de possibilités a d'ailleurs été réalisé en mars (voir section « Une forêt de possibilités »).

Pages Facebook et LinkedIn + compte Twitter

Outre son site Web, le CIFQ a commencé à alimenter régulièrement ses pages Facebook et LinkedIn ainsi que son compte Twitter, et ce, afin de rejoindre directement ses publics cibles.

Mention du CIFQ

193 mentions dans les médias +8%

Mention de Jean-François Samray et Michel Vincent

209 mentions dans les médias +26%

Tournée régionale au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Du 27 au 30 septembre, la direction des Communications a organisé une tournée régionale au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce qui a permis à M. Samray de rencontrer de nombreux industriels, maires, préfets, membres de la communauté d'affaires de la Chambre de commerce et de l'industrie Lac-Saint-Jean-Est et de Saguenay-Le Fjord ainsi que les leaders de la communauté de Mashteuiatsh. Il a profité de son passage pour visiter l'usine de Granule LG à Saint-Félicien en compagnie de son président, M. Alain Paul, ainsi que les usines de Produits forestiers Résolu, de Produits forestiers Arbec et de West Fraser. M. Samray a également pu rencontrer des professeurs et des étudiants du département de foresterie du Cégep de Saint-Félicien, des responsables de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, et des représentants d'EQUITEM.

Au milieu de sa tournée, M. Samray a fait un arrêt au Cercle de presse de la région, pour s'entretenir pendant plus d'une heure avec les journalistes de la région qui y étaient rassemblés.



Photo du président-directeur général du CIFQ, Jean-François Samray, devant le Cercle de presse lors de sa tournée régionale au Saguenay-Lac Saint-Jean

Implication sociale

En raison de la pandémie, le CIFQ et les établissements d'enseignement se sont entendus pour diviser les bourses d'excellence pour les finissants 2020 et 2021 des niveaux collégial et professionnel. Puisque le programme de bourses des membres associés du CIFQ prend sa source dans les profits des activités de financement, comme le tournoi de golf annuel, il s'avérait donc essentiel de convertir le montant des bourses pour la période, jusqu'à la reprise complète des activités. Ainsi, plus de quinze bourses de 500 \$ (totalisant 7 500 \$) seront redistribuées à des étudiants provenant des huit établissements de formation professionnelle et des sept établissements de formation collégiale en foresterie. Également, mentionnons qu'un montant de 6 000 \$ a été remis pour les bourses universitaires au niveau des 1^{er} et 2^e cycles.



Remise de la « plaque carbone » au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette par Jean-François Samray, président-directeur général, et Sylvain Martel, Président du CIFQ

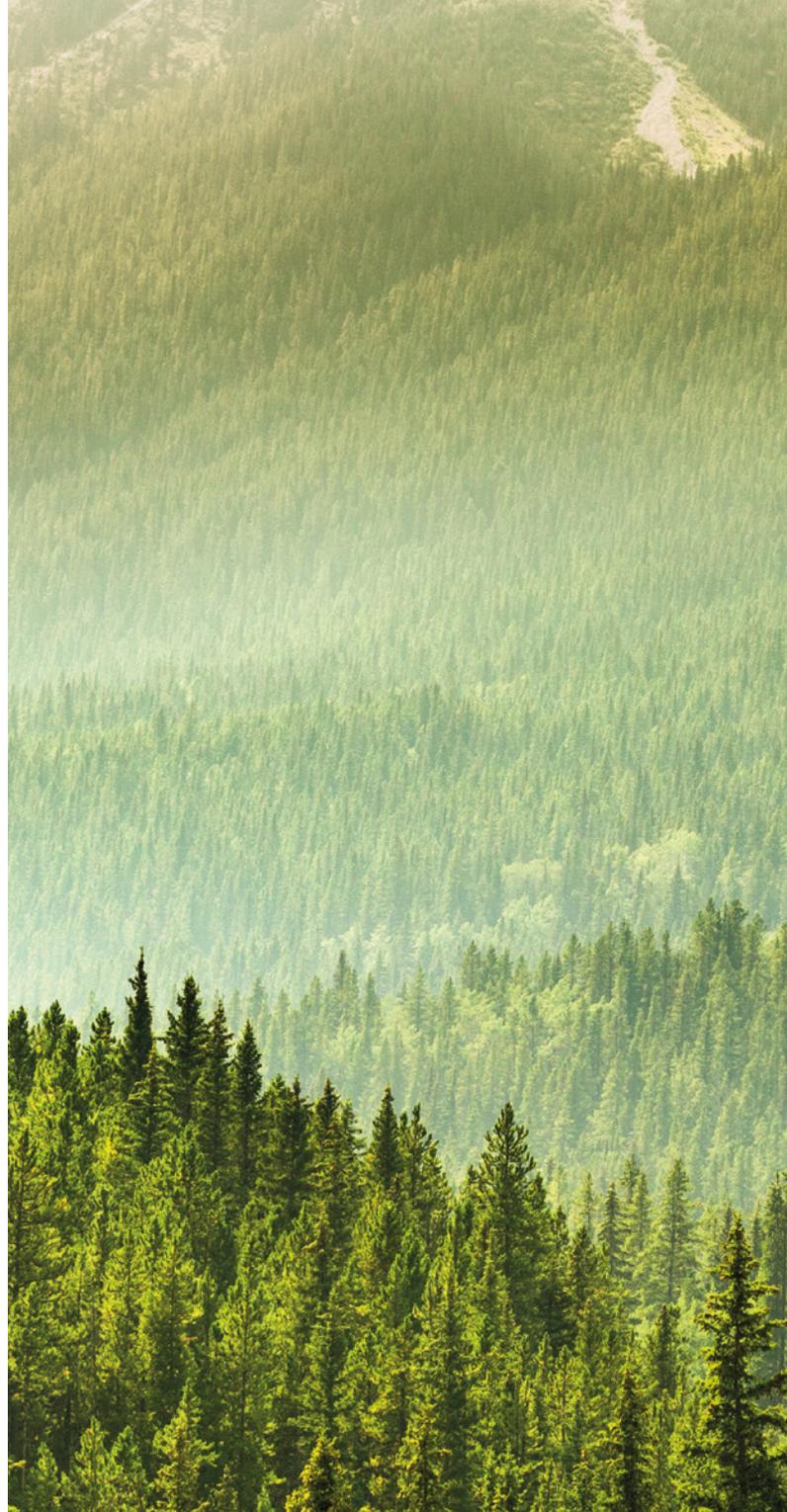
Nos événements

Au début 2021, tous les événements du Conseil en présentiel ont été annulés: assemblée d'information des membres associés, congrès, tournoi de golf, etc.

Les Ateliers-Conférences en transformation du bois et les Ateliers-conférences sur le séchage du bois pour une valeur ajoutée se sont déroulés de façon virtuelle, pour une deuxième année consécutive. C'est seulement en décembre 2021 qu'une brève fenêtre a permis l'organisation de Perspectives en présentiel, à Québec, en raison de l'allègement des mesures sanitaires de la 4^e vague. Cet événement a permis de rassembler 160 participants et auquel trois ministres du gouvernement Legault ont participé.



Photo du Ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, lors de l'événement Perspectives 2021 à l'Hôtel Pure à Québec



Comité de direction des membres associés

Président

Carl Gilbert

Membres

Mélanie Boyer, André Gravel, Claude Girard, Neill Gibson, David Gourde, Robert Pellerin et Maude Vallée.

Comité des affaires publiques

Membres

Louis Bouchard, Jean Brodeur, Hugo D'Amours, Guillaume Julien, Robert Pellerin, Martin Scallon et Frédéric Verreault.



Une forêt de possibilités

de précieux apprentissages



Tournage avec Sarah-Jeanne Labrosse

La direction des Communications a officiellement complété la stratégie 2021-2022 de la campagne Une forêt de possibilités, et ce, conformément aux lignes directrices du plan adopté par le conseil d'administration au printemps 2016. Depuis 5 ans déjà, un effort colossal a permis de réaliser la campagne Une forêt de possibilités et de rassembler des partenaires engagés dans le Collectif pour une forêt durable.

L'année 2021 a été très active au niveau des productions, mais également très tenace pour réussir à se creuser une certaine légitimité. Malgré d'excellents résultats, la Direction des communications reste pragmatique par rapport à ceux-ci puisque, chaque jour, des enjeux de compréhension et d'image nous rappellent que le secteur forestier doit déployer encore plus d'énergie pour bien faire valoir notre foresterie et ses pratiques durables.

1^{re} phase du volet Relève

Le début de l'année fut fort occupé par le lancement des campagnes publicitaires: soit le lancement de la phase 1 de la campagne **10 très bonnes raisons de choisir la forêt**, à partir du 25 janvier 2021. Cette dernière avait pour but d'augmenter la portée de notre communauté sur les médias sociaux, favoriser l'engagement et les discussions entre le Collectif et les jeunes, et développer du contenu afin de susciter leur intérêt pour les métiers. Pour ce faire, ont été mis en place une superbe campagne numérique axée sur notre ambassadrice, Sarah-Jeanne Labrosse, ainsi que des contenus référant à un cadre environnemental positif, l'aspect techno et le style de vie des métiers de la forêt.

2^e phase du volet Relève

Pour la phase 2 de la campagne **10 très bonnes raisons de choisir la forêt**, les membres du Collectif ont lancé un appel de candidatures pendant l'été permettant de trouver trois jeunes ambassadeurs du secteur pour participer à la prochaine campagne de promotion mettant en vedette Sarah-Jeanne. L'approche retenue était un *lipdub* à la TIK TOK où Sarah-Jeanne se fait la porte-parole, littéralement, de ceux et celles qui ont choisi la forêt. Le tournage a nécessité un préenregistrement des voix de nos trois jeunes travailleurs de la forêt, ce qui a permis par la suite de synchroniser leur voix avec celle de Sarah-Jeanne lors du tournage qui s'est déroulé au début d'août, chez Charpentes Montmorency, et sur un site de récolte appartenant à Solifor.



Camille Bouchard
Technologue forestière



Mathieu Létourneau
Ingénieur du bois



Zac Viens
Opérateur de machines
en récolte du bois

1^{re} phase du volet grand public **Une forêt de possibilités**

Pour la campagne **Une forêt de possibilités**, avec notre porte-parole Emmanuel Bilodeau, nous avons attendu un déploiement au printemps, soit du 8 mars au 17 mai 2021. Le grand public a été témoin d'une superbe campagne publicitaire multiplateforme comprenant de la publicité à la télévision (30 secondes), à la radio (15 secondes), dans les journaux ainsi que sur le Web (15 secondes) (voir description plus bas).

Deux campagnes simultanées à l'automne

Pendant tout l'automne, les deux campagnes ont été diffusées sur leur plateforme respective du 21 septembre au 14 novembre 2021.

Une deuxième publicité présente l'activité économique du secteur forestier comme bénéfique au bien-être des Québécois et des Québécoises dans la mesure où cette économie verte repose sur une ressource renouvelable avec une faible empreinte écologique. Que ce soit par l'aménagement, par le reboisement, ou par la substitution de produits, la forêt québécoise devient un outil d'atténuation et de lutte contre les changements climatiques, qui permettent de répondre aux principes du développement durable.

Une première publicité interpelle les Québécois et Québécoises sur une image forte qui dépeint la forêt comme un grand jardin dont il faut prendre soin. Un 30 secondes bien rempli qui démontre qu'au Québec, on jardine notre forêt avec une conscience à long terme, dans une optique d'harmonisation des usages et d'interrelation des intervenants de la forêt.



Une troisième publicité présente la forêt comme une ressource naturelle des plus écologique, durable et renouvelable. Tous se préoccupent de l'utiliser à 100%. Pas de gaspillage! Que ce soit dans les produits du bois traditionnels ou d'avenir, le bois est partout dans notre quotidien : dans les cosmétiques, l'alimentation, l'aéronautique, de même que la production de bioénergie.

Déploiement d'un volet relations publiques avec Emmanuel Bilodeau dans les médias régionaux

En plus de la diffusion de messages publicitaires télévisés et numériques, le Collectif souhaitait nourrir des actions de relations publiques afin d'assurer une plus grande couverture médiatique avec notre porte-parole publicitaire, Emmanuel Bilodeau. En raison des mesures sanitaires en vigueur, c'est une conférence de presse virtuelle qui a été organisée, permettant ainsi de réunir les médias régionaux et de poursuivre nos démarches de positionnement de notre porte-parole dans les émissions d'affaires publiques. Plus d'une quinzaine de retombées médiatiques s'en sont découlées, dont une entrevue à Salut Bonjour Week-end.

Sur le terrain...

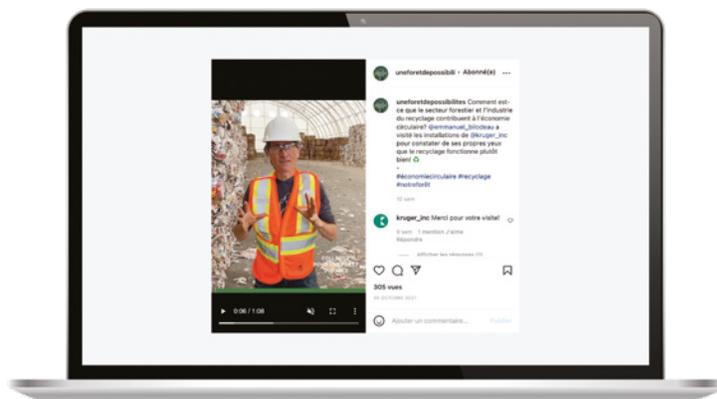
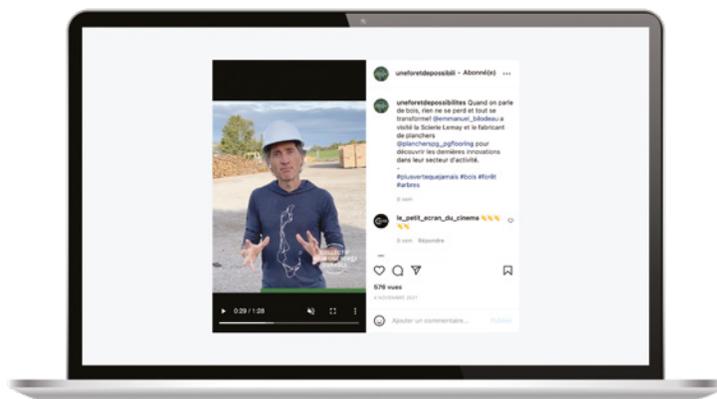
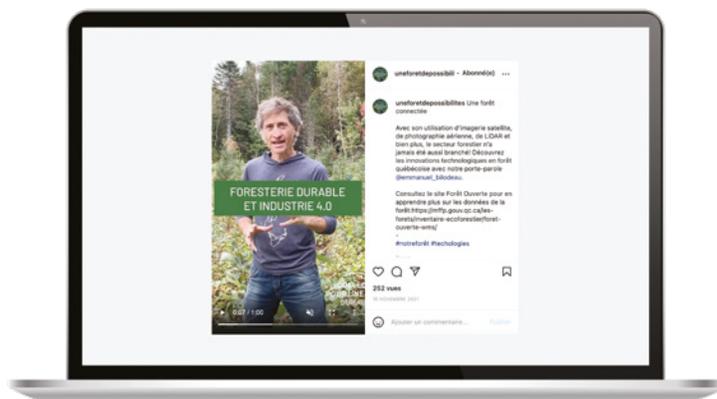
En septembre, la deuxième partie de la formation avec Emmanuel Bilodeau a servi de prétexte pour une production de contenu médias sociaux permettant ainsi de maximiser la visibilité de la campagne auprès du grand public en alliant une journée de formation en forêt à la production de capsules vidéo: Une minute pour la forêt, top chrono.

- 1 Visite en forêt sur un site de récolte appartenant à Solifor en compagnie du Groupement forestier Chaudière
- 2 Visite des usines de Scierie Lemay et de Plancher PG
- 3 Visite d'Airex Énergie
- 4 Visite de l'usine de Kruger Trois-Rivières et site de la COOP de recyclage de Kruger

Au cours de l'année, les partenaires du Collectif se sont réunis de façon virtuelle à trois reprises: soit le 3 juin, le 8 juillet, et la rencontre pour la présentation des résultats s'est faite le 26 janvier 2022 pour échanger sur les plateformes créatives proposées ou sur le dévoilement des campagnes. C'est aussi à la fin mai que le comité Attractivité a été sollicité, à trois reprises, pour nous aider à bien structurer l'appel de candidatures et discuter de certains éléments de contexte en lien avec le second tournage. Ils ont également collaboré à la sélection des candidats, sur recommandation de l'équipe Les Évadés. De nombreuses communications ont également été envoyées à plusieurs moments clés pour expliquer le déploiement, rendre disponible le matériel aux partenaires, etc.

La suite...

Au moment d'écrire ces lignes, le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) souhaite poursuivre le déploiement de la campagne Une forêt de possibilités et l'initiative est clairement inscrite dans l'orientation 3 du dernier budget. Nous sommes donc en attente de l'annonce du financement prochainement, et des modalités de fonctionnement. Le document *Bilan de la campagne «Une forêt de possibilités 2017-2021»* a également été rédigé, conjointement avec Les Évadés.



Cecobois



La direction Cecobois (Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois) a pour mission de promouvoir et de supporter l'utilisation accrue du bois en construction commerciale, institutionnelle et multirésidentielle au Québec. Financé conjointement par l'industrie, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, Cecobois met en œuvre un important programme d'activités incluant des formations continues, du soutien technique aux professionnels, des publications techniques ainsi que des activités de développement de marché. Cecobois regroupe également un réseau d'une centaine de partenaires issus du milieu de la construction (le Réseau Cecobois).

Un marché en croissance!

Depuis 2007, année de lancement de Cecobois, la part de marché des bâtiments non résidentiels de quatre étages et moins qui intègrent une structure en bois, a doublé: elle passe de 15% à plus de 30% au Québec. Cette progression s'est poursuivie en 2021, notamment appuyée par l'innovation dans le secteur, l'évolution du Code de construction, et la mise en œuvre de la Politique d'intégration du bois dans la construction du gouvernement du Québec. Un des projets phares illustrant le dynamisme du secteur est l'école primaire Vauquelin de Longueuil, la toute première école de 3 étages en bois au Canada.

Répondre à la demande grandissante des professionnels du bois

Au cours de la dernière année, l'équipe de Cecobois a continué d'être fortement sollicitée au chapitre des requêtes techniques, notamment par les ingénieurs en structure qui représentent 40% des quelque 500 requêtes annuelles. Les interventions de Cecobois ont contribué à la réalisation de 75 projets ayant consommé l'équivalent de 25 millions de pmp. L'utilisation du bois dans ces projets a permis de stocker 49 923 t. éq. CO₂.

Les Prix d'excellence Cecobois

Le Gala des Prix d'excellence Cecobois s'est tenu en mode virtuel en février 2021. Véritable célébration du savoir-faire québécois en matière d'utilisation du bois, le Gala a attiré plus de 500 participants, soit un record absolu depuis la création de cet événement. Plus de 60 projets de haute qualité ont été soumis dans les 15 catégories de concours. Encore cette année, les municipalités ont confirmé leur engagement en soumettant de nombreux projets.

Des formations en continu!

Malgré le contexte de la COVID et l'annulation de plusieurs foires et événements en présentiels, l'équipe de Cecobois est tout de même parvenue à maintenir un riche programme de formation en mode virtuel. Plus de 80 ateliers, formations, webinaires et interventions académiques ont permis la diffusion du savoir-faire en construction auprès de 1 727 professionnels.

enseigner le BOIS

Le projet 'Enseigner le bois', visant à augmenter l'offre de formation sur le bois dans les établissements d'enseignement collégial et universitaire confiée à Cecobois par le MFFP, a bien avancé. Des consultations avec le milieu de l'enseignement et des professionnels ont permis d'établir les priorités de contenus et un plan de déploiement. La rédaction des contenus sera amorcée dès le début de l'année 2022.

L'événement des Conférences Cecobois qui se tient tous les deux ans au Palais des Congrès de Montréal a dû être converti en conférences virtuelles. L'équipe s'est donc activée pour amorcer le préenregistrement des 31 conférences prévues au programme, incluant plusieurs conférences internationales. Les conférences Cecobois se dérouleront sur une période de 2 semaines en mars 2022.



Une communication soutenue!

La présence de Cecobois dans les médias sociaux a été très active cette année, ce qui s'est traduit par un accroissement du nombre d'abonnés aux pages Facebook, Twitter et Instagram. Cecobois compte maintenant 11 307 abonnés à l'ensemble de ses plateformes de médias sociaux, soit une hausse de 17% par rapport à l'an dernier.

Deux numéros du populaire journal *Construire en bois* ont été publiés dont l'édition spéciale sur le gala des prix d'excellence Cecobois qui s'est déroulé en février 2021. Le journal *Construire en bois* visant à inspirer les professionnels et à diffuser le savoir-faire en construction, compte 3 211 abonnés papier et 4 335 abonnés électroniques. À cela s'ajoute l'infolettre de Cecobois qui a fait l'objet de 45 publications rejoignant plus de 5 000 abonnés.

Cecobois a également publié deux nouvelles fiches techniques: une sur les murs extérieurs non porteurs à ossature légère en bois dans les bâtiments de construction incombustibles, l'autre sur les cages d'escalier d'issue de construction combustible pour les bâtiments de 5 ou 6 étages à ossature légère en bois. Une version anglaise de l'étude de cas portant sur le projet Arbora — un complexe multirésidentiel de 8 étages en bois massif exposé, à Montréal — et une nouvelle étude de cas mettant en vedette l'agrandissement de l'école Fernand-Seguin ont également été produites.

De plus, le très attendu *Guide d'utilisation du bois* dans les écoles primaires a aussi vu le jour au printemps 2021. Réalisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec et de nombreux autres partenaires, ce guide se veut un outil de référence afin de soutenir les directions des ressources matérielles des centres de services scolaires ainsi que les professionnels de la construction pour atteindre les objectifs du ministère de l'Éducation en matière d'utilisation du bois dans la construction ou l'agrandissement d'écoles primaires. Il présente les possibilités, les bénéfices et les bonnes pratiques d'utilisation du bois dans les constructions, mais aussi des exemples de projets réalisés ici et ailleurs.

Gestimat: un allié de taille!

L'utilisation du matériau bois en construction est reconnu comme un moyen efficace de lutte aux changements climatiques. L'outil Gestimat permet de quantifier l'impact carbone des matériaux de structure, et bientôt des matériaux d'enveloppe. Il devient un allié de taille pour les



donneurs d'ordres et les professionnels qui souhaitent réduire l'empreinte carbone de leur bâtiment et atteindre la carboneutralité.

Le gouvernement du Québec s'appuie sur Gestimat pour comptabiliser l'empreinte carbone des bâtiments financés en tout ou en partie par l'état. À la demande du ministère des Ressources naturelles et des forêts de l'Ontario, Cecobois a adapté le calculateur Gestimat au contexte énergétique de cette province.

Une stratégie de développement du marché pour concrétiser la prise en compte des bénéfices carbone du matériau bois à l'aide de l'outil Gestimat a été amorcée. Avec l'appui financier du MFFP, Cecobois entreprend un projet de 3 ans visant à documenter l'empreinte carbone moyenne des structures de bâtiments et à définir des cibles de réduction (kg de CO₂ par m²) qui pourront potentiellement être intégrées dans la réglementation (codes de construction).

Enfin, Cecobois a également lancé une nouvelle initiative visant à mettre en valeur le carbone évité et le carbone séquestré dans les bâtiments qui utilisent une structure en bois, illustrant le rôle de premier plan que joue ce matériau dans la lutte contre les changements climatiques. Un premier exemplaire de « plaque carbone » a été remis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en décembre, lors de l'événement Perspective 2022, afin de souligner la réduction des émissions de GES dans l'agrandissement de l'école Fernand-Seguin. Situé dans le quartier Ahuntsic à Montréal, l'agrandissement de cette école ajoutera 2 425 m² de superficie à l'école existante, et ce, sur deux étages. Elle met en valeur une structure hybride en bois, utilisant l'ossature légère

en bois dans les secteurs des classes et des vestiaires, et du bois lamellé-collé dans le gymnase, l'agora et une partie de la salle de lecture. Cette plaque, qui s'inscrit dans la foulée de la Politique d'intégration du bois dans la construction par le gouvernement du Québec, utilise les données contenues dans le logiciel Gestimat. Lancé en 2019, il permet aux professionnels du bâtiment d'analyser, de comparer et de présenter de façon impartiale les émissions de GES dues à la fabrication des matériaux de structure de différents scénarios de bâtiments.

La politique d'intégration du bois dans la construction: un engagement fort!

La publication du plan de mise en œuvre de la [Politique d'intégration du bois dans la construction](#) constitue un pas important du gouvernement dans sa volonté d'utiliser davantage de bois dans la construction au Québec. Cette politique s'articulant autour de cinq axes et de onze objectifs. En plus de réaffirmer l'exemplarité gouvernementale, elle vient confirmer la contribution positive du matériau bois dans la lutte aux changements climatiques, ce qui est en lien direct avec la stratégie de Cecobois. Le gouvernement mise notamment sur Cecobois et son outil Gestimat pour démontrer et comptabiliser la réduction de l'empreinte carbone grâce à une utilisation accrue du bois dans la construction.

Par sa volonté de faire évoluer la réglementation, le gouvernement du Québec entend aussi figurer parmi les leaders mondiaux en mettant en valeur cette ressource renouvelable que constitue le bois issu des forêts québécoises. Conjointement avec FPInnovations, Cecobois s'est vu confier un financement pour développer et publier des solutions innovantes permettant d'élargir l'usage du bois dans les bâtiments.

Le Réseau Cecobois: l'engagement se poursuit!

Le Réseau Cecobois s'est réuni à deux reprises cette année. Comptant près de 100 partenaires représentant la chaîne de création de valeur de la construction bois, le Réseau Cecobois est un actif majeur sur lequel repose toute sa légitimité. La rencontre du Réseau de décembre dernier a permis de discuter de l'évolution du marché de la construction en bois et d'élaborer des thèmes prioritaires de développement d'outils et de fiches techniques.



Inauguration de l'école Vauquelin, la première école en bois de 3 étages au Canada et remise de la « plaque carbone » à M. Marc-André Petit, directeur général adjoint au CSS Marie-Victorin et au Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carment, par Louis Poliquin, Directeur Cecobois. | © MADOC

Comité directeur de Cecobois

Président

David Croteau

Membres

Jeffrey Biggs, Andrew Bowerbank, Jean-Philippe Carrier, Zoé Chamberland, Philippe Clune, Steve Desrosier, Kathy Poulin, Martin Roy, Vadim Siegel et Charles Tardif.

Comité avisier Enseigner le bois

Jean-Luc Bouffard, Cynthia Dinel, Julie Frappier, Julie Raymond, Caroline Frenette, Julie Gasse, Bechara Helal, Guylaine Lafortune, Marie-Ève Laverdure, Dominique Maheu, et Emmie Villeneuve.

Faire DEMAIN



C'est aussi contribuer au comportement responsable de nos membres

« Par ses initiatives, le CIFQ non seulement encourage le comportement responsable de ses membres, en regard des dimensions environnementales, économiques et sociales de leurs activités, mais y contribue quotidiennement. »

— Sylvain Martel,
Président du conseil d'administration du CIFQ

Suivi de la situation sanitaire et impacts sur les membres

L'année 2021 a été marquée par trois vagues, au cours desquelles l'équipe du CIFQ s'est mobilisée afin de faire les représentations requises au maintien de l'industrie forestière sur la liste des industries et services prioritaires aux yeux du gouvernement du Québec. Mentionnons que les actions suivantes ont été réalisées :

- Un sondage a été envoyé aux membres et a permis de démontrer les mesures mises en place dans notre secteur économique ainsi que la rigueur déployée depuis le début de la crise.
- Un suivi serré a été fait auprès des membres et une vidéoconférence a été organisée afin de présenter la décision gouvernementale et son impact sur la conduite des entreprises.
- Un communiqué de presse a finalement été publié afin de remercier le gouvernement du Québec et d'affirmer que l'industrie saura se montrer digne de la confiance

« Les consommateurs s'attendent du bois estampillé à rien de moins qu'un bois de grade qualité, qui répond aux normes du produit. C'est ce qui fait la qualité tant recherchée des produits de bois québécois. »

— Jean-François Samray,
Président-directeur général du CIFQ

Valorisation de l'estampille

Grâce aux droits d'estampillage du bois d'œuvre dont les membres du CIFQ bénéficient, il leur est possible de vendre leur bois partout en Amérique du Nord. Cette étampe atteste que la pièce de bois se conforme aux normes de construction des diverses juridictions nord-américaines.



Le CIFQ n'agit pas seul, car le Conseil est une agence agréée qui est redevable envers diverses instances canadiennes et américaines. Une grande partie de la cotisation annuelle des membres réguliers du CIFQ sert à financer ces organismes.



La Commission nationale de classification des sciages (NLGA) rédige les règles de classification pour le bois d'œuvre canadien. Elle est également responsable du développement et de la surveillance des valeurs de conception technique du bois de construction selon les règles de qualité.



Le Conseil canadien d'accréditation des normes du bois d'œuvre (CLSAB) approuve les règles de classification et les normes de produits de la NLGA. Il assure aussi l'accréditation et la supervision des agences de classement responsables de la surveillance des producteurs de bois d'œuvre.

Le American Lumber Standard Committee (ALSC) joue aux États-Unis un rôle similaire à celui du CLSAB au Canada. Le bois classifié selon les règles de la NLGA doit également satisfaire les exigences nord-américaines, lorsque le bois est vendu aux États-Unis.



Au Québec, la principale agence agréée est le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ). Il représente, forme, supervise et octroie les permis aux classificateurs dans les établissements en plus de vérifier régulièrement le classement et le procédé de fabrication des producteurs de bois d'œuvre.

Promouvoir les saines pratiques phytosanitaires du secteur forestier québécois

Le CIFQ est mandaté pour faire respecter les exigences phytosanitaires à l'intérieur des compagnies engagées dans le programme de bois traités à la chaleur (TC). Ce programme contribue à diminuer la propagation d'insectes nuisibles et parasites dans nos forêts québécoises en effectuant :

- les inspections requises selon les exigences du programme des produits de bois traités à la chaleur (TC);
- la révision du programme de traitement à la chaleur (D-13-01);
- le développement de nouvelles cédules de traitement à la chaleur (PI-07);
- l'inventaire et le dépistage d'insectes ravageurs et/ou de maladies telles que la flétrissure du chêne.

Le CIFQ, par les actions de la direction Qualité des produits, joue un rôle d'expertise pour l'est du Canada au sein du comité consultatif canadien des produits forestiers de l'agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le CIFQ est impliqué dans les dossiers d'exportation des produits forestiers et des exigences de divers pays importateurs, et s'assure du respect des standards internationaux en matière de qualité lié à l'exportation et l'importation du bois.

Le CIFQ siège sur de multiples comités impliquant l'industrie forestière, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le Service canadien des forêts (SCF) et les centres de recherche universitaires pour trouver des solutions aux enjeux phytosanitaires liés au secteur forestier. Concrètement, le CIFQ est responsable :

- de recueillir les renseignements sur les compagnies;
- de publier un bulletin d'information trimestriel, traitant des enjeux phytosanitaires et destiné à l'ensemble des acteurs du secteur forestier québécois, de concert avec le Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB);
- et de faire un rapport à l'ACIA.



QualiBois: favorise l'amélioration continue

Au cours de la prochaine année, le CIFQ entend se tourner vers la technologie numérique et le traitement de données sans papier pour permettre une compilation plus rapide et accessible aux membres en tout temps. Le développement de l'application QualiBois permettra la numérisation et le traitement de données dans une application numérique propice à l'amélioration de la qualité des produits. Une application adaptée permettra aux membres de voir en temps réel les données d'inspection, de comparer leurs différentes unités de production ou encore d'améliorer leurs processus, en bénéficiant de données actualisées.

QualiBois représente pour les membres:

- **des gains de temps par la consultation des données en temps réel;**
- **une satisfaction générale des membres en matière d'accessibilité aux données;**
- **un moyen de mesurer les gains liés à l'innovation technologique des usines de transformation;**
- **un outil facilitateur dans le maintien des relations entre le CIFQ et ses membres;**
- **et une solution évolutive qui permet de combler les besoins actuels et futurs de notre domaine d'affaires.**

Engagé dans la promotion du secteur forestier et la relève

En 2021, le CIFQ a poursuivi certaines initiatives afin d'accroître la collaboration avec ses partenaires impliqués:

- dans la promotion du secteur forestier, notamment par une contribution financière importante dans la campagne nationale Une forêt de possibilités et la campagne relève Choisis la forêt;
- dans la sensibilisation et l'éducation forestière en région par une enveloppe budgétaire destinée à toutes les associations forestières régionales pour la période se terminant au 31 décembre 2021. La vitalité de toutes les régions du Québec est au cœur de l'écosystème économie forestier;
- dans l'innovation et le développement de l'expertise par le financement de la plateforme d'innovation panneaux.

Des partenariats stratégiques et durables ont également été signés, dont le renouvellement de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone (CLEFA) de l'Université Laval, pour la période 2022-2027, visant à soutenir des projets en lien avec l'attraction, l'intégration et la rétention de la main-d'œuvre autochtone ainsi que le développement entrepreneurial au sein des communautés.

Encore cette année, le CIFQ a réitéré son intérêt en supportant la relève avec son programme de bourses d'excellence destiné aux établissements d'enseignement professionnel, collégial et universitaire.

Assurer le maintien de l'expertise

Les départs à la retraite et la relève sont des enjeux, pas seulement pour les entreprises membres, mais aussi pour la permanence du CIFQ. Le CIFQ doit trouver le moyen d'anticiper l'évolution de ses besoins en matière de compétences à l'interne. C'est pourquoi le Conseil s'assure:

- **de favoriser l'intégration de stagiaires, dont l'embauche d'un étudiant en foresterie au printemps 2021 et des stagiaires sur une base annuelle, chez Cecobois;**
- **d'accroître la collaboration avec nos partenaires et le milieu de l'enseignement;**
- **de coordonner un plan de relève de l'équipe d'inspecteurs.**

Soucieux d'organiser des événements écoresponsables

L'organisation d'événements virtuels n'est pas sans impact pour l'environnement. Malgré tout, le CIFQ a misé sur la sobriété numérique dans l'organisation des événements virtuels au cours de la dernière année, et compte bien poursuivre quelque temps sur cette voie pour les Ateliers-Conférences en transformation du bois et les Ateliers-Conférences en séchage du bois pour une valeur ajoutée.

En tant qu'organisateur de plusieurs rendez-vous du secteur, le CIFQ a littéralement transformé ses façons de faire, et favorisé une plus grande accessibilité de l'information aux membres en général. Lorsque la situation sanitaire permet d'organiser les événements en présentiel, le CIFQ s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses événements, et s'assure

de compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) des participants. Cette année, le CIFQ a contribué à Carbone boréal, un programme servant à financer la recherche sur la séquestration du carbone par la plantation d'arbres.

Le CIFQ a également compensé le carbone des déplacements de son équipe d'inspecteurs avec le même organisme.

Veille technologique, cybersécurité et processus administratifs

Dans le but de protéger les données sensibles en lien avec les différents dossiers de nos membres, la Direction des Finances et administrations s'assure de maintenir une veille technologique et de cybersécurité.

Mise en place des nouveautés technologiques :

- **Authentification à trois facteurs sur les contrôles d'accès ;**
- **Migration en cours des logiciels comptables sur le Cloud ;**
- **Migration en cours des données d'utilisateurs sur le Cloud.**

En période de Covid, une modification temporaire de nos processus pour l'autorisation des factures des fournisseurs a permis de privilégier des signatures électroniques.

Multiplier les occasions d'informer nos membres pour leur permettre de jouer un rôle actif

Le CIFQ poursuit sa mission de support à ses membres, en communiquant ses initiatives via son hebdomadaire *Le CIFQ vous informe*, et le *Bulletin économique*.

Aussi, une nouvelle veille environnementale, coordonnée par la direction Énergie et Environnement, vient également bonifier le partage de connaissances contribuant ainsi à une meilleure compréhension des enjeux de l'industrie forestière.

Pensons également aux Ateliers-Conférences en transformation du bois et aux Ateliers-Conférences en séchage du bois pour une valeur ajoutée qui sont également des lieux d'apprentissage et de partage des bonnes pratiques.

Finalement, cette veille se fait également par la participation des directeurs sur les différents comités externes de nombreux partenaires. Cette mise en commun avec notre réseau permet un plus grand partage des connaissances, et permet de développer notre expertise.

Comité Finances et Vérifications

Membres

Éric Boily (représentant du secteur sciage et déroulage),
Mélania Boyer (représentante des membres associés),
et Jean-Pierre Gagné (représentant du secteur PPCP)

COMITÉS EXTERNES AUXQUELS PARTICIPE LE CIFQ

- Business Advisory Council
- Canadian forest phytosanitary working group (CFPWG)
- Canadian Forest Products Advisory Committee (CFPAC)
- Canadian Steering Committee et Canadian Forestry Task Group du National Council for Air and Stream Improvement (NCASI)
- Chaire de leadership en enseignement de la foresterie Autochtone
- Chaire en éco-conseil de l'UQAC
- Comité conjoint entre le CPEQ et Environnement Canada
- Comité conjoint entre le CPEQ et le MDDELCC
- Comité consultatif CIFQ-BMMB
- Comité consultatif Contrôle routier Québec
- Comité consultatif du Commissaire au lobbyisme du Québec
- Comité Consultatif sur la construction en bois MFFP – RBQ
- Comité consultatif sur les processus administratifs en matière d'environnement
- Comité de coordination national du programme Wood Works
- Comité de direction de la Chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois (CIERCERB)
- Comité de gestion de l'École forestière de Duchesnay
- Comité de gouvernance, et comité de coordination de la campagne Une forêt de possibilités
- Comité d'évaluation des projets de recherche financés par le Fonds de recherche du Québec Nature et Technologies (FRQNT)
- Comité de suivi technique sur la Gouvernance de la contribution du secteur forestier à la lutte contre les changements climatiques
- Comité de travail technique sur l'évaluation de la capacité portante des ponts forestiers en bois au Québec
- Comité des membres Canadian Lumber Standards (CLSAB)
- Comité environnement de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC)
- Comité Industries Sciences and Technologies INDU
- Comité Industrie-MFFP RADF
- Comité MTQ Partage des responsabilités
- Comité MTQ Table de concertation socio-économique Transport routier de marchandises
- Comité national phytosanitaire de l'Agence d'inspection des aliments (ACIA)
- Comité organisateur du Congrès Montreal Wood Convention
- Comité technique CIFQ-MFFP Gestion des volumes et opérationnels
- Comité technique CIFQ-MFFP Planification
- Conseil d'administration de Forêt Compétences
- Conseil d'administration de FORMABOIS
- Conseil d'administration du American Lumber Standard Committee (ALSC)
- Conseil d'administration du National Lumber Grades Authority (NLGA)
- Conseil d'administration du QWEB
- Conseil d'administration et du Membership Committee du Conseil canadien du bois (CCB)
- Équipe de rétablissement du caribou forestier
- Forum des partenaires de la forêt privée
- Forum stratégique Gouvernement-Industries
- Groupe de travail CIFQ-MFFP Entente de récolte
- Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier
- Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30% du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement
- National Steering Committee Wood Works
- Comité de mise en œuvre des normes SFI – Québec
- Ingénieurs en structure de Montréal (ISM)
- Species at Risk Act (SARA) Round Table
- Tables de concertation avec la SAAQ et avec le MTQ
- Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse MFFP-Industrie
- Table des partenaires de la forêt privée
- Table des partenaires de la Société du Plan Nord
- Table des partenaires du Collectif pour une forêt durable
- Table sectorielle sur les matériaux de construction – Wood Insurance Working Group du CCB

Gouvernance et structure organisationnelle

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2021

Secteur sciage

* Membres du Comité exécutif



Gérald Baril
Groupe Lebel (2004) inc.
Non-intégrée



Éric Bernier
Groupe Rémabec
Non-intégrée



Denis Bérubé
Cédrico inc., Bois d'œuvre
Non-intégrée



Stéphane Boileau
Eacom
Non-intégrée



Sébastien Crête
Groupe Crête inc.
Non-intégrée



Pierre Cormier
Produits forestiers Résolu
Intégrée



Nadine Denault
Produits forestiers Résolu
Intégrée



Bastien Deschênes
Boisaco inc.
Non-intégrée



Michel Filion
Chantiers Chibougamau Itée
Intégrée



Jonathan Lebeau
Fontaine inc.
Non-intégrée



Patrick LeBlanc
Matériaux Blanchet inc.
Non-intégrée



Stéphane Nolet
Groupe Rémabec
Feuillus et pins



Michel Pitre
Lauzon Planchers
de bois exclusifs
Feuillus et pins



Hugues Simon
Produits forestiers Résolu
Intégrée



Jean St-Laurent
Lulumco
Non-intégrée



Charles Tardif
Maibec
Non-intégrée

Secteur pâtes, papiers, cartons et panneaux



Éric Bouchard
Groupe Rémabec
Feuillus et pins



Maxime Cossette
Kruger inc.



Guilhem Coulombe
Louisiana-Pacifique



Gilles Couturier
Uniboard Canada inc.



Sylvain Deschênes
GDS inc.
Non-intégrée



Pierre Gingras
Arbec, se.n.c.,
Produits forestiers,



Sylvain Girard
Papier White Birch



Claude Lebel
Norbord inc.



Alain Paradis
Produits Forestiers
Petit Paris
Non-intégrée



Sylvain Martel
Tafisa Canada



Luc Pelletier
Cascades Emballage
carton-caisse

Membre associé



Carl Gilbert
Fonds de solidarité FTQ



Étienne Vézina
Produits forestiers Résolu
Intégrée



Michel Sigouin
Forex



Richard Tremblay
Produits forestiers Résolu

Membres

Réguliers et Associés



Liste des membres sciage

au 31 décembre 2021

- 2959-8505 QC Inc. (Copeaux de la Vallée)
- 9344-6524 Québec inc. (Bois Lac St-Jean)
- Adélarde Goyette & Fils Ltée
- Amex Bois Franc inc.
- Arbec, Bois d'oeuvre inc.,
- Bégin et Bégin inc.
- Bernard (René) inc.
- Blanchet inc., Matériaux
- Bois d'ingénierie Abitibi-LP
- Bois du FJord inc., Les
- Bois Francs D.V. inc., Les
- Bois Lemay inc.
- Bois Weedon inc., Les
- Boisaco inc.
- Busque & Laflamme inc.
- Canadian Wood Product CWP
- Carrier & Bégin inc.
- CBV inc., Transformation de bois
- Cedrico inc., Bois d'oeuvre
- Champeau J.M. inc.
- Chantiers Chibougamau Itée
- Compagnie du Bois Franc DZD inc.
- Côté (Alexandre) Itée
- D. G. Itée, Les produits forestiers
- Duhamel, Scierie
- Duplessis (Léopold) Itée
- Eacom
- Fontaine inc.
- FOREX
- G.L.A. inc., Les bois
- GDS inc., Groupe de scieries
- Gestion forestière Abitibi
- Girard inc., Scierie
- Goodfellow inc.
- Groupe Crête Division Chertsey
- Groupe Crête Division Saint-Faustin
- Groupe Lebel 2004 inc.
- Groupe Lignarex inc.
- Groupe NBG inc.
- Hamel (Clermond) Itée
- Industrie de Bois Saint-Raymond Limité, Les (Scierie Dion & Fils)
- Industries John Lewis Itée - Rémabec
- Industries P.F. inc., Les
- Kébois
- Lac-St-Jean inc., Scieries
- Lafontaine inc., Bois de sciage
- Lamco, Produits forestiers
- Landry et associés inc.
- Lauzon (Marcel) inc.
- LAUZON Planchers de bois exclusifs
- Lemelin inc., Les bois
- Lulumco inc.
- Maibec inc.
- Mobilier Rustique (Beauce) inc.
- Moisan (Éloi) inc.
- P.S.E. inc., Scierie
- Petit Paris inc., Produits forestiers
- Poirier (Rosario) inc.
- Primewood Lumber inc.
- Pro-Bois André Rousseau inc.
- Produits Forestiers M.E.S. Inc., Les
- Produits Forestiers Mauricie
- Produits Forestiers Résolu
- Produits Forestiers Temrex, s.e.c.
- Rabotages L'Islet Nord
- Sartigan inc., Usine
- Scierie Martel
- Scierie St-Michel inc.
- Séchoir à bois Normandie
- Services Boismax, inc.
- St-Elzéar inc., Scierie
- Vaillancourt & Chouinard Itée
- Vexco inc.
- West-Brome inc., Scierie

Liste des membres PPCP

au 31 décembre 2021

- Arbec Div Panneaux OSB
- Cascades inc.
- Kruger inc.
- Louisiana Pacifique Can Itée
- Norbord inc.
- Papiers White Birch
- Produits forestiers Résolu
- Tafisa Canada
- Uniboard Canada inc.

Liste des membres associés

au 31 décembre 2021

- 9200-4746 Québec Inc. (Torefaxion PLUS)
- 9224-5737 Québec inc. (A.G. Bois)
- 9279-8990 Québec Inc. (Vente concept MB)
- A. F. A. Forest Products Inc.
- Airex Energie Inc
- Almassa international inc.
- ALSERO
- ANDRIZ (Iggesund Canada inc)
- Ass entr.en travaux sylvicoles du Qc
- Ass producteurs de copeaux du Qc.
- Ass Qc quincaillerie et mat. construction
- Atelier Fabricaton R.Y.
- Autolog
- Banque Nationale du Canada
- Barrette Structural
- Benoît & Dionne prod. forestiers
- B.F.L. Canada risques & Ass.
- Bid Groupe
- Blanchet Multi-Concept
- B.M.R.
- Bois Alexlyn inc.
- Bois B & G (9095-2185)
- Bois d'œuvre Beaudoin Gauthier
- Bois et Solutions Marketing SPEC INC.
- Bois Laurentien
- Bois Laurentide inc.
- Bonsaï inc., Bois
- Boscus Canada inc.
- Caisse de l'Énergie et Ressources Naturelles
- Carbotech International
- Caux & Frères
- CÉGEP Saint-Félicien
- CÉGEP de Sainte-Foy
- Centrap inc.
- Centre de for. Prof. De Mont-Laurier
- CERFO
- Chapais Énergie, Société en commandite
- CIMDAT (3700763 Canada inc.)
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Côté et Bernier, Bois
- Couture et Turcotte
- Daniel Cayouette
- Dendrotik inc.
- Dentons Canada
- Desfor consultants forestiers, Groupe
- Desjardins capital de risque
- Developpement économique Canada
- DGR inc., Consultants forestiers
- Distributions B. M. B. (1985) s.e.c.
- DK-SPEC inc.
- DMM inc. Prod. Forestier
- EBI Electric
- École de for. tech. bois de Duchesnay
- Effecto
- Équipement SMS Inc.
- Équipement BoiFor
- Equitem Roberval
- Equitem Saguenay
- Erablière Alléghnys
- Estampes Michaud inc.
- Fabrication P.F.L.

- Fasken Martineau DuMoulin
- Fédération Québ. Des Coop Forestières
- Fonds de solidarité FTQ
- Fores Langlois
- Formation Lean Expert
- Fournitures Funéraires Victoriaville
- GECA Environnement
- Gilbert inc., Les produits
- Groupe EFIKA
- Groupe Filgo-Sonic (P. Gosselin)
- Groupe Lebel - Cacouna
- Groupe MYD
- Groupe Savoie
- Horisol
- HUB international Québec Ltée
- Hydro Québec
- IDEA Contrôle
- Ilnu Transforme
- Indifor inc., Bois
- Industries Fournier
- Industrie Machinex
- Inotech Fabrication Normandin
- Interco inc., Les entreprises
- Investissement Québec
- Jacques Laferté
- Joroval
- L. C. N. inc.
- Lecours Lumber Co. Limited
- Liebherr Canada LTd
- M.G.Bois Traiter
- Machinage Piché
- Machinerie Lico inc.
- Mailhot palettes inc.
- Mallette S.E.N.C.R.L.
- Manubois
- Manufacturiers et exportateurs du Québec
- Martek (1992) inc., Les bois
- Matra, Produits
- MBI Global
- McNeil inc., Groupe
- Menuiserie d'East Angus inc.
- Menuiserie Gérard Faucher
- Métal 7
- Nicholson Manufacturing Ltd
- Novilco
- Oxygène Dolbeau
- Palco inc.
- Palettes B. B. inc.
- Palettes Beauceronnes
- Palettes C.M.P.
- Palettes Express
- Palettes Grandmont
- Palettes M.C. Inc.
- Palettes Perron inc.
- Palettes Ressources
- Groupe PG SCF
- Phil Electronique
- Placage Beaulac
- Planchers Appapaches
- Les Planchers Mercier
- Plante (L.H.) & Fils
- Plastiques G Plus
- Portbec Itée, Produits forestiers
- Prelco Inc. (div Mt I)
- Prelco Inc. (div Rdl)
- Preverco Inc.
- Produits Forestiers Sitka
- Produits forestier St-Armand
- Raymond Chabot
- René Matériaux Composites
- Groupe Système Emb. Samuel
- Sawquip
- Scierie Lauzé
- Scierie Matte
- Séchioir MEC
- Séchoirs St-Gabriel (9051-4613) Inc.
- Serex
- Société de cogénération de St-Félicien
- SOLENO
- Solifor Gestion
- Stella-Jones /Delson
- T. L. B. inc., Produits forestiers
- Tanguay, Les machineries
- Teknion Roy Breton
- Torrexpert
- Transformateurs DELTA
- Transport Charrette
- Ushkuai, les entreprises
- USNR/Kockums Cancar Co.
- VAB Solutions inc.
- Vic Mobilier de Magasin
- VicWest
- Wellons Canada

Équipe CIFQ 2021

Direction générale

Jean-François Samray
Président-directeur général

Chantal Lefrançois
Adjointe de direction

Direction Administration et Finances

Gilbert Landry
Directeur et contrôleur

Guylaine Côté
Technicienne administrative

Marianne Brassard
Adjointe administrative et projets spéciaux

Direction Cecobois

Louis Poliquin
Directeur

Guillaume Bédard Blanchet
Conseiller technique

Cynthia Bolduc Guay
Conseillère aux communications

François Charette
Conseiller technique

Sébastien Gagné
Conseiller technique

Rosaline Larrivière Lajoie
Conseillère technique

Katia Lavoie
Conseillère aux communications

Marie-Ève Laverdure
Conseillère technique

Yannick Lessard
Chargé de projets

Simon Thibault Bellavance
Conseiller technique

Diegos Flores
Stagiaire

Camille Roy
Stagiaire



Le CIFQ souhaite souligner le départ à la retraite de madame Hellen Després en janvier 2020, après 30 ans de services dévoués à la direction générale. Bonne retraite Hellen!

Direction des affaires gouvernementales et relations industrielles

Caroline Richard
Directrice

Direction Communications et relations publiques

Mario St-Laurent
Directeur

Laurence Drouin
Gestionnaire des projets spéciaux et parties prenantes

Jonathan Avenel
Coordonnateur aux événements

Direction Économie et Marchés

Michel Vincent
Directeur

Alexandre Larouche
Directeur adjoint

Direction Énergie et Environnement

Louis Germain
Directeur

Rachel Thibault
Directrice adjointe

Direction Foresterie

Jean-François Côté
Directeur

Caroline Flashner
Analyste principale en politiques et pratiques forestières

Direction Qualité des produits

Paul O'Dowd
Directeur

Laura-Emylie Lavallée
Adjointe administrative

Dany Bouchard
Inspecteur Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean

Sylvain Lalumière
Inspecteur Chaudière-Appalaches, Estrie et Montérégie

Jean Michaud
Inspecteur Abitibi-Témiscamingue et Nord-du Québec

Martin Patry
Inspecteur Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean

Annie Roy (entrée en fonction 3 janvier 2022)
Inspectrice, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du Québec

Christian Simard
Inspecteur Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Gilles Therrien
Inspecteur Chaudière-Appalaches et Lanaudière

Sylvain Tousignant
Inspecteur Mauricie, Lanaudière et Laurentides



Conseil de
**l'industrie
forestière**
du Québec

1175, avenue Lavigerie
Bureau 200
Québec (Québec) G1V 4P1
cifq.qc.ca